

**Corten (André), Huart (Catherine), Peñafiel (Ricardo), dir. – *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche.* – Paris/Québec, Karthala/ Presses de l'Université du Québec, 2012 (Hommes et Sociétés). 336 p.**

**Bérengère Marques-Pereira**

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2013/6 Vol. 63 , PAGES XIV À XIV  
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724633269

DOI 10.3917/rfsp.636.1212n

Date de mise en ligne : 07/02/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2013-6-page-XIV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# COMPTES RENDUS

**Lordon (Frédéric) - *La société des affects.***

***Pour un structuralisme des passions.* -**

Paris, Seuil, 2013 (L'ordre philosophique). 284 p.

**L**a *société des affects* se présente comme un recueil d'articles et de conférences publiés par l'auteur entre 2002 et 2013. L'effet « compilation » de l'ouvrage n'altère en rien l'unité profonde de la thèse à chaque fois déployée : repenser le fondement des sciences sociales, en y incluant la science politique, sur la base du spinozisme. Féconder à nouveaux frais les sciences sociales par l'apport conceptuel de la philosophie n'est pas le seul mérite de l'ouvrage, mais en cheminant à partir d'une tradition étrangère à celle qui a pu nourrir par exemple la sociologie critique (philosophie des sciences, positivisme, marxisme...) ou la sociologie interactionniste (phénoménologie, pragmatisme...). La surprise est d'autant plus grande que Spinoza n'est pas vraiment reconnu comme étant un précurseur des sciences sociales. En quel sens et sous quelles conditions donc l'auteur de *l'Éthique* pourrait-il être d'une utilité pour reconstruire l'édifice théorique des sciences sociales ?

La réponse tient toute entière dans une théorie des affects, largement impensée des sciences sociales, et ce, en dépit de l'introduction toute récente d'un « paradigme des émotions », notamment en économie et en sociologie. Mais ce retour en force des affects apparaît le plus souvent, aux yeux de F. Lordon, comme une régression au regard de la rupture épistémologique (héritée d'Émile Durkheim) de la sociologie à l'endroit de la psychologie : le retour aux émotions se double généralement d'une chute malheureuse dans le subjectivisme, dans le mythe du sujet souverain, dans les apories de l'acteur rationnel... Comment dès lors penser une théorie des affects sans tomber dans l'illusion du libre arbitre ? F. Lordon espère trouver chez Spinoza des ressources pour construire une philosophie des affects de facture anti-subjectiviste susceptible en même temps d'irriguer des paradigmes structuralistes ou post-structuralistes en sciences sociales (notamment la sociologie de P. Bourdieu). Ainsi s'éclaire mieux le

sous-titre de l'ouvrage – *pour un structuralisme des passions* – qui pourrait également s'intituler *pour une science sociale spinoziste*. Cette théorie (post-)structuraliste excède largement ce que l'on a coutume de rassembler sous le régime des affections, des sentiments, des émotions. L'ambition de F. Lordon consiste bel et bien à bâtir une ontologie sociale et politique des affects. C'est dire que l'on doit pouvoir interpréter l'ensemble des activités ou des conduites humaines sur la base d'un réseau conceptuel d'inspiration spinoziste : affect, désir, conatus, joie, tristesse... L'anti-subjectivisme de principe est entièrement préservé par le fait que, pour Spinoza, ce sont les « choses extérieures » qui déterminent essentiellement nos actions.

La sociologisation de l'ontologie spinoziste est rendue possible par l'introduction d'une théorie des structures (assimilées aux institutions sociales) qui s'inscrit elle-même dans le déterminisme universel de la Nature théorisée dans *l'Éthique*. Ce sont les institutions qui, en affectant les individus (augmentation ou diminution de la puissance), les déterminent à agir. Pour reprendre un exemple que F. Lordon tire de l'économie, le régime fordien fait régresser les affects tristes de la précarité sociale (constitutive du premier capitalisme) et augmente corrélativement les affects joyeux liés à l'entrée du salariat dans la consommation de masse. Cette sociologie des affects ambitionne ainsi de mieux expliquer les mécanismes d'adhésion, fussent-ils inconscients, des dominés aux principes de domination qui s'imposent à eux et de prolonger notamment la théorie bourdieusienne de la « violence symbolique » :

« Il n'y a pas d'un côté la contrainte (servitude) et de l'autre la liberté (le consentement) avec une case intermédiaire pour ce que serait des égarements de la liberté (servitude volontaire) : il n'y a que l'universelle servitude passionnelle, c'est-à-dire l'assujettissement à l'enchaînement des causes et des effets qui détermine chacune de nos mises en mouvement. Mais cela sans oublier le moins du monde qu'assujetti heureux ou assujetti triste, ça fait, conceptuellement et existentiellement de considérables différences. » (p. 238)

Les promesses de cette « nouvelle alliance » entre philosophie et sciences sociales sont-elles entièrement tenues ? Si l'introduction d'une ontologie sociale des affects contribue à renouveler de manière très féconde le paradigme (post-)structuraliste, elle génère en retour une série de perplexités. À l'échelle épistémologique, on peut se demander si cette ontologie ne fait pas régresser

les sciences sociales vers une sorte de « physicalisme », non certes d'obédience sociobiologique, mais précisément d'ordre « passionnel ». Peut-on réduire l'interprétation des conduites humaines au seul jeu des affects joyeux et des affects tristes ou aux « coalitions de puissances désirantes » ? Certes, F. Lordon n'évacue pas la question du sens et la dimension imaginaire et symbolique du social mais, en restant dans un schéma causaliste, il en fait de simples « superstructures » déterminées par les « infrastructures » passionnelles. Sans revenir sournoisement à une conception de l'acteur rationnel ou du sujet souverain, quelle place une telle ontologie sociale peut laisser aux dispositifs d'auto-affection réflexive, aux « distances aux rôles » dans les institutions ? Peu de places, si ce n'est aucune, au nom d'un déterminisme universel des structures sociales. Au mieux serions-nous, pour reprendre le titre du dernier chapitre, « des imbéciles heureux ».

Cette épistémologie a bien entendu des incidences sur des questions de philosophie politique, traitées notamment dans le chapitre « La légitimité n'existe pas ». Fidèle à l'immanentisme de Spinoza, F. Lordon refuse de prendre en considération tout critère moral surplombant le jeu des affects pour évaluer les institutions ; la distinction même entre légalité et légitimité n'ayant plus aucune pertinence, si ce n'est, écrit-il, pour les « ânes de la science politique ». Au nom d'un anti-humanisme théorique, F. Lordon, au risque de brouiller les traditions intellectuelles (notamment entre libéralisme politique et (néo-)libéralisme économique), met dans le même bain conceptuel aussi bien le *cogito* cartésien, le sujet moral et politique kantien que l'*homo oeconomicus* et l'entrepreneur néolibéral. On peut douter que cette philosophie politique, dont l'horizon se borne à construire des « assujettis heureux », puisse être suffisante pour lutter aussi bien contre les dérives autoritaires des gouvernements que contre le régime néolibéral des politiques publiques.

Johann Michel -

Université de Poitiers/EHESS/IUF

Hibou (Béatrice) - *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. - Paris, La Découverte, 2012 (Cahiers libres). 224 p.

Dans ce livre en forme d'essai, qui précède la parution d'un ouvrage collectif sur le même thème, Béatrice Hibou propose

une réflexion stimulante sur l'inflation normative que connaissent nos sociétés contemporaines dans de nombreux domaines. De l'hôpital à la finance, des *call centres* à l'administration de Pôle emploi en passant par la sécurité sanitaire ou encore la lutte contre le blanchiment, la multiplication des procédures de reddition des comptes, de traçabilité, de certification, d'évaluation, de labellisation témoigne selon l'auteure d'un processus de « bureaucratisation néolibérale » de la vie quotidienne. Prenant le contre-pied des analyses en termes de dérégulation, voire de privatisation des bureaucraties wébériennes, l'auteure choisit d'associer deux termes le plus souvent considérés comme contradictoires et invite le lecteur à prendre part à un voyage « au pays des merveilles » d'une bureaucratisation d'un nouveau genre, à travers laquelle se déploient les formes contemporaines d'exercice du pouvoir et de la domination. En cinq chapitres et à peine plus de deux cents pages, l'auteure présente une réflexion théorique ambitieuse, illustrée par de nombreux exemples empiriques, sur les contours, les formes, et les modalités de développement de cette bureaucratisation « diffuse, éclatée, et souvent insaisissable » (p. 17).

Après avoir rappelé, dans la continuité des travaux sur la « bureaucratisation par les marges » suscitée par le *New Public Management*, que la financiarisation de la gouvernance des firmes et la « flexibilité » prônée dans l'organisation du travail ne correspondent nullement à une débureaucratisation mais bien au contraire à une intensification des pratiques bureaucratiques, l'auteur propose de caractériser le processus de « bureaucratisation néolibérale » par deux aspects principaux exposés dans le premier chapitre : le caractère privé des normes à travers lesquelles il s'exerce, et la formalisation particulièrement poussée des processus d'abstraction et de catégorisation sur lesquels il s'appuie. Les normes et les valeurs du « monde entrepreneurial », incorporées dans des dispositifs, des techniques, et des pratiques concrètes, contribuent à façonner une nouvelle « fiction bureaucratique » qui s'appuie sur un imaginaire singulier de la rationalité, dont l'auteure propose une analyse critique. Cette « bureaucratisation néolibérale » produit en effet, selon B. Hibou, des effets structurants sur la société à différents niveaux. Elle bouscule ainsi les « logiques de métier » présentes dans les mondes professionnels – publics comme privés – et s'immisce dans notre vie quotidienne par

l'intermédiaire des principes de précaution et de prévention qui modifient notre manière de nous alimenter et notre conception de la sécurité. Le politique se trouve quant à lui réduit à la résolution de problèmes, la fabrique du consensus ayant remplacé le conflit et la lutte comme technique de gouvernement, tandis que les réformes de l'administration, appliquant le principe d'« homothétie entre "public" et "privé" », dénie toute spécificité à l'État en tant qu'institution et en particulier sa vocation à défendre l'intérêt général face aux intérêts privés.

C'est sans doute à travers sa conceptualisation de la « bureaucratie néolibérale » non comme dispositif administratif ou organisationnel, mais comme « forme sociale de pouvoir », que B. Hibou livre sa contribution la plus stimulante. Adoptant tantôt une ligne foucauldienne (chapitre 4) qui voit dans la bureaucratie néolibérale le terreau d'une « domination invisible », disciplinarisation d'autant plus efficace qu'elle s'exerce à travers l'« autocontrôle et [l']intériorisation des normes, par incitation, voire injonction, à la liberté » (p. 117), l'auteure sollicite également l'héritage de Claude Lefort (chapitre 5) et propose de replacer au centre de l'analyse les acteurs sociaux qui concourent à façonner et à renforcer la bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale. Cette perspective a le grand mérite de proposer une critique du néolibéralisme qui cherche à dépasser la thèse de l'idéologie hégémonique dont nous serions les victimes passives, pour souligner les différentes formes de « participation bureaucratique » qui en permettent le succès social. Dès lors, la « bureaucratisation néolibérale » se présente avant tout comme le fruit de conflits, de luttes et de négociations au sein de constellations d'acteurs d'intérêts multiples. Ce jeu autour des « formalités » et « informalités » est encadré dans les interactions sociales concrètes du quotidien et donc toujours en partie indéterminé.

Au terme de ce voyage au pays de la « bureaucratie néolibérale », nous exprimerons néanmoins une frustration. Comme en témoigne le récit introductif de l'ouvrage du quotidien d'Alice, infirmière changée en bureaucrate accaparée par les procédures administratives, la bureaucratisation dont parle l'auteure désigne avant tout un phénomène d'inflation normative qui contraint notre quotidien jusqu'à le rendre parfois absurde. Si cette définition de la bureaucratisation permet habilement de retourner le stigmate de la critique politique de la bureaucratie traditionnelle, pour

montrer ce que les normes « managériales » ont également de pesant ou de sclérosant, elle nous a parfois paru éluder certains des enjeux sociologiques que soulève, pour le lecteur de Max Weber notamment, cette bureaucratisation d'un nouveau genre. Le lecteur pourra ainsi regretter que la problématique classique des fondements de la légitimité de l'exercice du pouvoir politique ne soit pas véritablement explorée, ou seulement de manière très indirecte. Si la bureaucratie wébérienne se présente comme un instrument de la domination légal-rationnelle, dont le principal fondement est la croyance en la légitimité du droit comme modalité d'exercice du pouvoir, qu'en est-il de la « bureaucratie néolibérale » ? La réponse qui nous semble implicitement contenue dans l'ouvrage, suggérée par le recours au terme « néolibéral » et qui consiste à souligner le caractère « privé » des nouvelles normes bureaucratiques, nous paraît encore insuffisamment convaincante. Si la bureaucratie wébérienne comme forme sociale ne se définit pas prioritairement – et B. Hibou le rappelle à juste titre au début de l'ouvrage – par le caractère public ou non des organisations qui l'abritent, la caractérisation de la « bureaucratie néolibérale » peut-elle se limiter à son origine « privée » ? Ne faudrait-il pas en chercher l'origine ailleurs, par exemple en prenant au sérieux la nature et la spécificité des savoirs sur lesquels elle repose ? En les caractérisant principalement par leur appartenance à une sphère « privée », qu'il est malaisé de délimiter, l'auteur rassemble sous un même label des savoirs hétérogènes, sans réellement ouvrir la boîte noire des processus concrets qui conduisent ces savoirs à s'imposer comme guide dans la formulation de nouvelles manières légitimes de gouverner, à remplacer les anciennes « formalités » ou au contraire à s'en accommoder pour donner naissance à des formes hybrides de contrôle social. Souhaitons que le volume collectif à suivre soit l'occasion d'explorer plus avant certains de ces enjeux.

**Natacha Gally -**

Université Paris II-Panthéon Assas

**Lang (Sabine) - *NGOs, Civil Society, and the Public Sphere.* - New York, Cambridge University Press, 2012.**  
xiv + 274 p. Annexes. Bibliogr. Index.

**A**vant d'être *associate professor* d'études internationales à l'Université de Washington, Sabine Lang a été *chief of staff*

du secrétaire d'État allemand du travail dans les années 1990. Elle assiste alors aux multiples échanges entre hommes politiques et ONG qui coopèrent pour faire face à l'effondrement du marché du travail à l'Est de l'Allemagne réunifiée. De cette expérience professionnelle, S. Lang décide d'en faire un objet de recherche en s'interrogeant plus largement dans cet ouvrage sur la prolifération d'ONG dans le monde, la métamorphose de la société civile et ses relations au politique.

L'auteure propose tout d'abord de balayer l'énorme littérature sur la société civile et les ONG en sciences politiques et suggère une clarification sur quelques définitions. Elle revient sur la généalogie d'« ONG », de « société civile » et rappelle à quel point ces deux notions sont liées à des contextes historiques et idéologiques particuliers où s'élaborent des conceptions de la redistribution, du rôle de l'État et des communautés notamment religieuses. Elle part de la polémique opposant certains qui interprètent l'explosion du nombre d'ONG dans le monde comme le signe d'une démocratisation à travers le globe, tandis que d'autres y voient la fin de la démocratie représentative et l'émergence de groupes ne représentant qu'une petite élite d'experts. Cette dichotomie pose effectivement un certain nombre de questions fondamentales aussi bien à la science politique, qu'à la philosophie, la sociologie ou l'anthropologie s'intéressant à la métamorphose du pouvoir contemporain. Quels sont les éléments qui participent à la construction de la légitimité des ONG ? Qui représentent-elles ? Comment le pouvoir des experts s'exerce dans de nouvelles instances politiques ? Efficacité, expertise, *accountability* (responsabilisation) et transparence sont généralement les quatre critères permettant de légitimer les ONG, mais l'auteure pense que le critère principal provient de leur volonté de s'occuper de la chose publique. Une des questions centrales concerne aussi la représentativité, c'est-à-dire de savoir pour qui parlent les ONG, qui représentent-elles ?

Dans le premier chapitre, S. Lang souligne l'importance de savoir quel type de public créent finalement les ONG et quel type de relations s'établit entre les ONG et le pouvoir politique. Elle expose les différentes théories sur la société civile et propose sa propre vision de la notion de société civile à partir d'une lecture critique de la conception habermassienne où la question fondamentale touche au rôle central dévolu au conseil (*advocacy*) dans l'espace public. « L'ONGénisation » de

la société civile au 21<sup>e</sup> siècle serait, selon elle, la matérialisation d'une forme politique où le conseil et l'expertise occupent désormais une place déterminante. L'ONGénisation se manifeste par une forme d'institutionnalisation, de professionnalisation et de bureaucratiation de l'action collective de ces multiples ONG. Ce processus pose justement un problème en termes de public. Peut-on penser, comme l'auteure semble le suggérer, que l'affirmation des ONG dans l'espace public contribue à construire une société plus vibrante et plus démocratique ou peut-on se demander si ce processus ne conduit pas à déposer une partie des citoyens de l'exercice de la souveraineté politique en confisquant la parole publique et collective ?

Pour alimenter sa réflexion théorique, S. Lang s'appuie essentiellement sur des exemples empiriques américains et allemands qu'elle analyse dans les chapitres 5 et 6. La première étude de cas porte sur le développement urbain dans trois villes des États-Unis (San Diego, Oakland, Seattle) et d'Allemagne (Brême, Leipzig, Berlin). La deuxième étude de cas porte sur un réseau transnational d'ONG sur la condition des femmes dans l'Union européenne. Le dernier chapitre vient résumer l'argument central de l'ouvrage et tente de dégager des propositions prescriptives pour saisir les facteurs qui pourraient contribuer à améliorer l'*accountability* publique des ONG. La question n'est jamais posée en termes d'organisation du pouvoir et de distribution de pouvoir dans la société. On peut d'ailleurs regretter que l'auteure ne fasse pas mention d'une littérature en sociologie s'intéressant à ces questions (Dezalay, Guilhot, Bayart), mais aussi à des anthropologues s'intéressant aux questions du développement (Ferguson, Mosse, Olivier de Sardan) ou de transitions politiques (Hann, Verdery) qui apportent un éclairage différent et critique sur la métamorphose de la société civile et le rôle des ONG, sans s'aventurer dans des recommandations prescriptives.

**Boris Petric** -  
CNRS/EHESS, Centre Norbert-Elias

**Deboulet (Agnès), Nez (Héloïse), dir. - *Savoirs citoyens et démocratie urbaine.*** - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. 138 p. Illustrations.

**D**e la concertation sur les Halles à Paris aux anciens *townships* du Cap, en passant par les grands ensembles berlinois, l'ouvrage

collectif dirigé par Agnès Deboulet et Héloïse Nez rassemble une variété d'expériences qui témoignent de la force du paradigme participatif dans le champ urbain. Issues d'un colloque organisé en 2009, les dix contributions (principalement de sociologues et d'urbanistes) montrent que la catégorie « savoirs citoyens » peut constituer une catégorie d'analyse des processus de concertation. La vertu descriptive de la focale retenue est évidente. Elle permet notamment de relativiser la séparation habituelle entre les processus participatifs institutionnels et les mobilisations collectives au profit d'une approche plus large de la mobilisation des citoyens, et de leurs savoirs, dans les projets urbains. Ainsi, l'accumulation de données empiriques et d'analyses fouillées sur la fabrique participative des projets urbains achèvera sans doute de convaincre ceux qui penseraient encore qu'il ne se passe rien (d'important) au cours des processus participatifs.

L'ouvrage est organisé en trois parties. La première s'attelle à définir et à qualifier les savoirs citoyens. En distinguant les différents types de savoirs ordinaires ainsi que les modalités de l'expertise citoyenne et des savoirs politiques, H. Nez et Y. Sintomer dressent une typologie des « savoirs citoyens » dont « l'objectif est de qualifier l'apport épistémologique ou la valeur ajoutée des citoyens à l'élaboration des politiques urbaines et de discuter les approches élitistes de la démocratie, selon lesquelles les citoyens seraient incompetents dès lors que la sphère de leurs intérêts est dépassée » (p. 29). Les contributions suivantes s'interrogent de façon dynamique sur les processus de fabrication de ces savoirs. Elles soulignent que la mobilisation des compétences et des savoirs va souvent au-delà du savoir d'usage, ce qui met en cause les frontières supposées entre ces savoirs et les savoirs « experts » classiques. La seconde partie étudie les enjeux de pouvoir, les conflits de représentation et légitimité liés à l'émergence des citoyens dans les projets urbains. Les contributions montrent que « l'enjeu de la mobilisation de savoirs n'est pas tant l'obtention de connaissances génériques que la formation d'une posture dans le jeu d'acteurs » (maître d'ouvrage, habitants, associations) (p. 73). La troisième partie intitulée « devenir crédible » est consacrée aux processus de « fabrication des savoirs » et de « montée en compétence des citoyens ». Plusieurs contributeurs pointent « la divergence entre les connaissances et compétences mobilisées par habitants et le rôle attendu de ces savoirs riverains

pas les pouvoirs publics » (p. 105), ce qui les conduit à différencier les « espaces de mise en œuvre de la conflictualité sociale » (p. 124), qui permettent l'apprentissage et de la politisation des citoyens, et le « pansement participatif » de la « bonne gouvernance » (p. 134). Ainsi, alors que dans leur introduction, les coordonnatrices de l'ouvrage considèrent que les travaux sur les savoirs citoyens montrent la capacité des citoyens à infléchir, voire à retourner les situations, et donc *in fine* à « renouveler la démocratie » (p. 26), les dernières contributions soulignent davantage la fragilité et les limites des processus de repolitisation de la question urbaine.

Plus largement, si faire des « savoirs citoyens » une catégorie d'analyse des processus de concertation a une vertu descriptive évidente, cela ne permet pas vraiment de mesurer quels ont été les effets de la participation des citoyens dans les projets urbains, alors que ces derniers sont de plus en plus financiarisés et dépendants de l'intervention des acteurs économiques. Une mise en perspective de ces dynamiques participatives urbaines avec les logiques politique et économique de la métropolisation aurait sans doute donné davantage de poids à la thèse d'une démocratisation de la question urbaine. Surtout, on peut regretter que l'ambiguïté du statut la catégorie « savoirs citoyens » ne soit pas systématiquement interrogée. Comme le rappellent, entre autres, les coordonnatrices, les « savoirs citoyens » sont avant toute chose une « catégorie d'action ». C'est le plus souvent au nom de l'existence de ces savoirs citoyens (ou au moins du savoir d'usage) qu'est justifiée la participation, et en vertu de ces savoirs que les citoyens revendiquent un droit à la parole, y compris au-delà du rôle qui leur est attribué par les pouvoirs publics. Or, les chercheurs participent directement à la définition et à la légitimation d'une catégorie « au cœur de la justification du principe de la démocratie participative » (p. 29). L'ambiguïté est d'autant plus forte que l'univers participatif est marqué par l'importance des recherches-actions qui constituent aujourd'hui une voie centrale d'accès au terrain et de financement de la recherche (le colloque dont est issu l'ouvrage est lui-même issu d'un programme PICRI). Or, l'ouvrage n'aborde pas directement la question de la circulation des savoirs entre la sphère académique et la sphère militante, alors même qu'en pratique, cette circulation a eu un rôle non négligeable dans la conceptualisation des « savoirs citoyens ». Pourtant, la réflexion sur

la contribution des sciences sociales à la diffusion et à légitimation des pratiques participatives, à travers notamment la production et la circulation de notions et de catégories comme celle des « savoirs citoyens » constitue un chantier de recherche fécond ; du reste, H. Nez, s'est récemment livrée à un stimulant exercice de réflexivité sur les bénéfices et les risques de la recherche-action<sup>1</sup>. Et au vu de la variété des terrains et des expériences de recherche des contributeurs de l'ouvrage, on aurait beaucoup appris d'un retour réflexif sur les conditions de production et de circulation des catégories.

Alice Mazeaud -

Université de La Rochelle, CEJEP

**Loudier-Malgouyres (Céline) - *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*. - Paris, PUF, 2013**  
(La ville en débat). 98 p. Illustrations. Bibliogr.

Cet ouvrage s'inscrit dans une lignée de travaux en recherche urbaine de plus en plus prospère, portant sur les espaces d'habitat fermés et les enclaves résidentielles. Céline Loudier-Malgouyres, urbaniste, y analyse le retrait résidentiel dans sa version urbaine (résidences collectives clôturées) et périurbaine (lotissements pavillonnaires fermés). Elle propose d'en déterminer les tenants (socio-psychologique, immobilier, économique) et aboutissants (reconfiguration des villes, enjeux électoraux, défis communaux). Eu égard au petit format du livre, ce sont surtout dans leurs grandes lignes que ces aspects sont abordés. Le retrait résidentiel est traité ici avec pragmatisme, comme une aspiration légitime sur laquelle on se gardera de porter des jugements normatifs. L'auteure s'attaque aux mythes : le retrait résidentiel en France ne résulte pas d'un repli sécuritaire. Il s'agit avant tout d'une préférence, plutôt que d'un choix forcé lié à des impératifs de protection. L'ouvrage nous met ainsi en garde contre la propension à importer des concepts étrangers pour parler de la situation française : les *gated communities* à l'américaine et les *secured communities* à la sud-africaine n'existent pas vraiment dans le pays. Par ailleurs, la « fermeture résidentielle » reste un phénomène mineur, qui ne concerne pas plus de 10 à 15 % des programmes immobiliers français. Ces rappels

bien utiles permettent à l'auteure d'analyser son objet à l'abri des passions.

L'ouvrage démontre que les enclaves résidentielles fermées sont des tentatives de délimitation vis-à-vis de l'environnement urbain extérieur, plutôt que l'expression d'un repli agressif. L'enjeu n'est pas tant de se protéger que de marquer une limite claire entre le public et le privé, le dehors et le dedans. Cette discontinuité se matérialise dans le bâti, au moyen de haies, clôtures, portails sécurisés, impasses et autres boucles fermées (plusieurs croquis réalisés par l'auteure montrent bien la mise en scène architecturale et paysagère de la fermeture). L'auteure nous explique que l'enclave résidentielle fonctionne comme un sas, un espace tampon qui retarde la confrontation avec le monde extérieur. Le passage entre l'espace domestique intime et l'espace public partagé se fait en douceur, modéré par une transition *via* le paysage familial de la résidence. L'enclave constitue, selon l'auteure, un « camp de base » dans une ville de flux, un espace de répit, familier et prévisible, dans des métropoles où règne l'incertitude. Le mot-clé à retenir ici est celui de « tranquillité », un terme qui revient dans la bouche de tous les résidents. L'autre raison de l'attractivité de ces enclaves est qu'elles permettent aux résidents de se « réserver » un espace. La rue résidentielle devient propriété privée. Pour autant, cette propriété n'est pas individuelle. Plusieurs foyers partagent collectivement les avantages de l'espace fermé. Mais il s'agit d'un collectif contractuel, qui n'a de valeur que parce qu'il permet de protéger l'intérêt individuel : maintenir ensemble la valeur des propriétés, entretenir ensemble les espaces communs, peser ensemble dans des décisions communales susceptibles de menacer l'environnement immédiat. Le collectif répond aussi au souhait de « vivre seul sans être isolé ». L'enclave offre un espace de sociabilité à mi-chemin entre l'anonymat absolu des grandes villes et la pression sociale étouffante des petits villages. Les résidents se contentent d'une collectivité discrète et d'une sociabilité de surface qui n'a de fonction que de reconnaître cordialement la présence de l'autre, sans en craindre un comportement intrusif. La résidence permet un voisinage de forme, dénué de fond. Par ailleurs, les ensembles résidentiels fermés forment un espace exclusif auquel seuls les « ayant droit » ont accès. Le collectif est ainsi restreint,

1. Héloïse Nez, « For a Public Sociology on Participatory Democracy. Reflexive Feedback on Research Conducted in an Association », *Revista Internacional de Sociología*, 70 (2), 2012, p. 185-208.

sélectionné, désigné. Il n'a rien de public et d'ouvert. La sociabilité est sélective ; l'hospitalité se limite aux gens de la résidence. Pour toutes ces raisons, les enclaves apparaissent comme un modèle d'urbanisme « imparable et légitime ». En prenant au sérieux ce que les résidents ont à dire au sujet de leur habitat, l'auteure nous permet de mieux comprendre le succès de ces ensembles résidentiels clos. C'est là l'apport principal de l'ouvrage : analyser, sans jugement de valeur, ce qui constitue « l'attrait pour le retrait » et saisir pourquoi ces projets immobiliers sont amenés à prospérer.

L'ouvrage comporte cependant plusieurs problèmes. Les méthodes utilisées restent floues. L'auteure mentionne qu'elle a réalisé des entretiens avec les résidents de plusieurs enclaves mais on ne sait pas vraiment où, ni combien. Le contexte de ces entretiens et le contenu des questions ne sont pas précisés, ce qui affaiblit l'administration de la preuve. L'auteure s'est aussi livrée à une étude du vocabulaire des annonces immobilières : elle montre de façon intéressante que des noms comme « Le Clos », « la Résidence », « le Domaine » ou « le Hameau » se suffisent souvent à eux-mêmes pour attirer de potentiels résidents. Mais on ne sait quels journaux spécialisés ont été consultés, ni sur quelle période. De plus, peu d'éléments sont fournis sur le profil socio-économique, la classe sociale, l'ethnicité des résidents. En réalité, il semblerait que le lecteur soucieux de précision doive se reporter à une étude intitulée *L'enclavement et la fermeture des ensembles d'habitat individuels*, conduite par l'auteure en 2010 pour le compte de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France, et qui apparaît plus détaillée et rigoureuse méthodologiquement. Ensuite, les critiques faites à ces ensembles fermés sont difficilement décelables. L'auteure mentionne qu'ils s'accompagnent de « risques sérieux », mais sans les expliciter complètement. Elle évoque bien un « effet d'imperméabilité et d'introversión », un « risque de juxtaposition d'espaces étanches », la crainte d'un « retrait social » et d'une sortie définitive de l'espace public, la possibilité de « syndromes NIMBY » qui retentiraient sur les équilibres communaux et une « réduction des expériences vécues de l'altérité », particulièrement préoccupante pour les enfants qui grandissent dans ces espaces. Mais là encore, ces affirmations sont peu étayées empiriquement, ce qui réduit la portée de l'argument. Le retrait résidentiel est finalement réduit à une préférence

individuelle, qui n'est pas suffisamment déconstruite. Les causes structurelles de la fermeture (marché immobilier, réalités économiques) sont évoquées, mais pas clairement abordées. Par ailleurs, une attitude plus critique vis-à-vis des propos tenus par les enquêtés aurait sans doute permis d'identifier plus précisément les risques posés par ces enclaves. Quelle est donc la signification de la « tranquillité » à laquelle aspirent tous ces résidents ? La tranquillité vis-à-vis de qui, de quoi ? Quelles sont donc les « nuisances urbaines » que ces habitants cherchent à fuir ? Le livre conclut qu'il n'y a pas, en France, de logique sécessionniste de la part des résidents de ces ensembles, seulement une logique affinitaire. Mais n'y a-t-il pas entre les logiques affinitaire et sécessionniste une zone grise qu'il serait utile d'interroger ? La partie de recommandations à la fin de l'ouvrage laisse également perplexe. Selon l'auteure, il ne s'agit pas de contrer mais de compenser l'aspiration au retrait résidentiel : les municipalités devraient s'employer à réintégrer les habitants de ces enclaves dans des séquences de vie publique en leur offrant notamment des « espaces publics attractifs et pacifiés ». Mais qu'est-ce donc qu'un espace public pacifié ? Qui doit en disparaître ? Cette question n'est pas soulevée.

**Juliette Galonnier -**

Sciences Po Paris, OSC/Northwestern University

**Backouche (Isabelle) - *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*. -**

Paris, Armand Colin, 2013 (Recherches). 480 p. Illustrations. Archives. Bibliogr. Annexes. Index.

L'ouvrage d'Isabelle Backouche propose une analyse socio-historique des projets urbains. Si l'étude est essentiellement centrée sur la période du milieu des années 1960 aux années 1980, l'auteure montre que la notion d'abords des monuments historique se forge dans la loi du 25 février 1943. Une telle loi impose aux abords des monuments historiques d'obtenir un avis conforme de l'architecte des monuments historiques. Le lecteur saisit vite qu'à travers cet objet qui pourrait sembler mineur, c'est l'histoire des formes d'aménagement des centres-villes qui est ici livrée.

Dès l'introduction, l'ouvrage affiche son positionnement et s'inscrit dans une histoire urbaine

intriquant « formes et pratiques ». L'auteur demande : « Dans quelle mesure les interventions sur la forme urbaine sont la conséquence de transformations sociales ? » Mais au-delà de l'objet urbain, le livre s'impose comme une contribution revendiquée à une socio-histoire de l'administration et de l'État. L'énigme qu'il souhaite résoudre est bien celle de cette diversité d'instances administratives – des instances consultatives aux directions, en passant par les simples services administratifs – prenant en charge les projets urbains. Même si les mêmes hommes siègent dans les différentes instances, I. Backouche retrace les tensions sur la période des années 1940 aux années 1980. La tension majeure est bien celle de la double tutelle française sur la ville entre une tradition beaux-arts et une tradition technique. Mais plus largement, l'histoire qui est livrée est celle de la dissociation conflictuelle entre deux politiques publiques distinctes : la prise en charge des problèmes sociaux dans la ville et l'émergence du patrimoine. Au fil des pages, une autre tension se dévoile. Concernant moins les institutions que des visions du monde, elle oppose protecteurs et rénovateurs.

L'ouvrage regorge de pistes et le lecteur peut trouver de nombreux sujets d'intérêt derrière l'objet de la mise en administration des abords des monuments historiques. La première piste est bien celle du point aveugle que constitue la rénovation en histoire. I. Backouche montre que la rénovation urbaine a longtemps été oubliée des historiens. Un tel point aveugle est bien évidemment en passe de disparaître tant, depuis une quinzaine d'années, les livres se sont multipliés sur les grands ensembles. Mais comme le remarque l'auteur, de tels travaux précieux se sont concentrés sur certaines portions du territoire urbain. « Une telle focalisation a laissé dans l'ombre ces morceaux de centre-ville qui parfois ont toutes les caractéristiques formelles des Grands Ensembles formant des verrues non intégrées dans le tissu urbain. » Ainsi, le livre est un pionnier dans l'étude des rénovations en centres-villes. La deuxième piste de lecture porte sur la fabrication des villes et notamment des centres-villes. Grâce à l'analyse des abords, I. Backouche peut même présenter une approche quantitative des transformations des bâtiments composant la ville idéale-typique. On notera avec attention le poids de bâtiments administratifs abritant plusieurs services de l'État. L'État interventionniste marque le territoire urbain et le transforme.

L'auteur explique : « en lien avec le développement de l'État providence dans la société française, ce type de projet représente près de 10 % des affaires ». C'est l'essor des cités administratives qui est ici pointé, en lien probablement avec un État providence mais surtout un État administratif et interventionniste. Une troisième lecture fort intéressante porte sur le travail en commission : l'objet est bien la commission des abords. L'auteur pointe les liens entre les différentes instances consultatives. Le lecteur souhaiterait presque en savoir plus sur le travail concret au sein de la commission, les liens noués en son sein. Il s'agit de se demander – au-delà de l'autonomisation de la commission – si la commission a une épaisseur propre. On retiendra en tout cas de cet ouvrage une forme de contribution à une administration par commission. Enfin, une quatrième lecture concerne les transformations de l'État. Au-delà de la définition de cet État – État providence –, on perçoit surtout l'essor de nouvelles administrations et de nouveaux ministères. Le rôle du ministère de l'Équipement est bien évidemment pointé. On pense notamment au rôle d'Edgard Pisani, ministre de l'Équipement qui déplore en 1967 qu'on puisse envisager la séparation entre un urbanisme de composition et un urbanisme d'organisation, et qui défend une politique unique de l'urbanisme. Mais cette histoire – et c'est là un des apports majeurs de cet ouvrage pour l'analyse des politiques publiques – n'est pas linéaire.

De fait, les politistes peuvent lire ce livre comme une contribution à une sociologie de l'État modernisateur et de ses politiques publiques. Plusieurs axes de discussion peuvent être dégagés. Le premier concerne la chronologie. L'étude des abords touche la période s'ouvrant en 1964 (même si un rappel est fait sur la période 1943-1964) et s'achevant au début des années 1980. La chronologie qui est livrée s'inscrit dans le long terme. Si, entre les années 1940 et les années 1960, la commission des abords joue un rôle de vigie dans les années de Reconstruction, à partir de 1964, elle acquiert son autonomie par rapport à l'instance de classement des monuments et devient un outil au service d'une politique de l'architecture enchâssée dans la politique de rénovation urbaine. En quoi cette chronologie qui ne correspond pas véritablement à une chronologie politique nous renseigne-t-elle sur les rapports entre administration et politique ? En quoi les changements de gouvernement affectent-ils la

commission des abords ? On aimerait en savoir presque plus sur ce rapport à l'acteur politique. On en reste dans l'ouvrage surtout à des questions : le rattachement des abords à tel ou tel ministère induit-il des changements dans le traitement administratif des affaires ? À l'inverse, quels sont les effets des modifications dans l'organigramme administratif sur les choix faits en matière d'abords ?

La deuxième interrogation s'attarde sur la lecture institutionnaliste présente dans l'ensemble de l'ouvrage, qui pointe une réelle « polychromie » de l'État. L'analyse conduit à se méfier d'une lecture trop lisse de la rénovation. L'histoire des politiques de reconstruction l'a bien montré : la croyance est forte en la capacité de la puissance publique à produire une nouvelle ville et un espace urbain mieux utilisé. C'est là presque un référentiel des politiques d'équipement et d'urbanisme. Mais le passage par les abords permet de sérieusement nuancer. D'autres acteurs défendent une vision alternative. Et c'est bien d'une administration centrale que sort une telle vision. En reprenant les objections de la commission des abords, I. Backouche montre la diversité des représentations de la rénovation urbaine. Elle pointe la consistance d'une vision alternative au sein de laquelle s'intriquent les exigences de modernisation des villes et la volonté de tirer profit du tissu ancien. Le lecteur est séduit par l'analyse de ce que l'auteure appelle une culture administrative. Le format éditorial de l'ouvrage ne permet pas d'en savoir assez sur les formes d'objectivation d'une telle culture : le lecteur aimerait en savoir plus sur ce qui fait la cohésion de ce milieu des abords produisant une vision alternative et sur le travail de l'historienne permettant de mettre en évidence à partir des archives l'existence d'une culture administrative.

Enfin, la troisième interrogation porte sur le point de vue adopté. Par les sources privilégiées, I. Backouche propose une analyse stato-centrée de la rénovation. Dès l'introduction, elle présente toutefois son enquête comme développant une approche par le bas et le dernier chapitre permet de saisir cette approche. Le lecteur est conduit de ville en ville. L'auteur de ce compte rendu a été particulièrement intéressé par le cas de la rue Mercière à Lyon. On saisit là les résistances à la rénovation et aux « rénovateurs » qui prennent dans ce chapitre le rang de catégorie indigène. I. Backouche étudie les enquêtes publiques, la création d'associations, les pétitions pour saisir ces

formes de résistance et donc une forme de critique de la rénovation qu'on pourrait qualifier d'avant-gardiste. L'histoire qui est ainsi produite à partir des archives de la commission donne à voir des mobilisations d'habitants. Reste que l'élu local est relativement peu présent dans cette histoire de l'État rénovateur. Mais partir des élus locaux – et des archives municipales – n'aurait pas permis d'embrasser aussi large et de voir autant de cas. C'était une autre enquête.

C'est donc un livre d'une richesse considérable qui est produit. Les abords sont un révélateur de transformations de l'État, de concurrences entre administration mais aussi et surtout d'évolutions de la ville. Est livrée une contribution bienvenue à l'histoire des centres-villes. L'ouvrage s'achève sur leur dédensification et leur déperissement qui semblent caractériser la période étudiée des années 1960 aux années 1980. Dès la seconde moitié des années 1990, le mouvement s'inverse. Et de nouvelles politiques publiques de redensification émergent alors. C'est là encore une piste offerte par ce livre qui, par le détour historique, nous conduit à penser non seulement les nouvelles formes d'action publique de rénovation urbaine mais également les transformations des modes de vie urbains.

**Renaud Payre** –  
Sciences Po Lyon, TRIANGLE

**Marchetti (Dominique) – *Quand la santé devient publique. Les logiques de production de l'information dans la presse.* –**

Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2010  
(Communication, Médias et Sociétés). 192 p. Bibliogr.

**Q**uand la santé devient publique est la publication tardive et ramassée d'une thèse importante de sociologie réalisée entre 1994 et 1997 sous la double direction de Pierre Bourdieu et de Patrick Champagne. Depuis qu'elle a été soutenue, cette thèse a beaucoup circulé et il n'est pas exagéré de dire que tant ses principes épistémologiques et méthodologiques que ses principaux résultats ont inspiré quantité de travaux français de sociologie du journalisme. Cette enquête a été réalisée dans un moment singulier de la sociologie de P. Bourdieu, celui où le sociologue décide d'investir le débat public pour porter le fer contre les conséquences sociales délétères de la consécration du néolibéralisme. On le sait, après avoir dirigé et publié, en 1993, l'ouvrage

collectif *La misère du monde*, véritable *best-seller* de la sociologie française, il publie, en 1996, dans le sillage du grand mouvement social de novembre-décembre 1995, un pamphlet intitulé *Sur la télévision*, mettant en évidence les effets en termes de production de l'information d'un champ médiatique de plus en plus soumis à des impératifs économiques et commerciaux. Son collègue P. Champagne avait peu de temps auparavant objectivé le rôle de la consécration sondagère de l'opinion publique dans la fermeture du jeu politique sur ses propres jeux et enjeux. Ainsi, le moment « militant » de la sociologie bourdieusienne s'est traduit par l'investissement de l'objet « médias », autant dans une perspective de compréhension sociologique du fonctionnement du champ médiatique que de critique politique des effets de censure qu'un tel fonctionnement occasionne. L'enquête de Dominique Marchetti sur la production de l'information en santé a constitué un autre travail fondateur de ce regard de la sociologie critique sur le journalisme, contemporain ou précédant de peu une véritable floraison d'enquêtes sur le journalisme politique (Éric Darras), économique (Julien Duval, Philippe Riutort), social (Sandrine Lévêque, Julie Sedel), sportif (D. Marchetti et Bertrand Dargelos), etc.

D. Marchetti observe, du point de vue du journalisme, des transformations plus générales que d'autres chercheurs ont pu analyser sous un angle différent, par exemple celui de la sociologie de l'action publique ou celui de la sociologie de la santé, à savoir le processus de déssectorisation – au sens que Michel Dobry donne à ce terme – des question de santé. L'entrée en « crise » du système de santé est d'abord le fait de l'allongement des chaînes d'interdépendance, ou, toujours pour parler comme M. Dobry, par une « interdépendance tactique élargie » entre les secteurs médical, administratif, politique, associatif et médiatique. D. Marchetti montre ainsi comment, jusqu'aux années 1970, les institutions médicales légitimes contrôlent de façon relativement efficace l'information qui les concerne, tout comme d'ailleurs elles contrôlent les scènes de production des politiques publiques de santé (comme, par exemple, les commissions spécialisées du Plan) : la poignée de journalistes qui travaillent à différencier la rubrique médicale de la rubrique scientifique – ils ont suivi un cursus scientifique, voire pour le *Monde*, des études de médecine consacrées par trois doctorats (Claudine Escoffier-Lambiotte) –

campent la posture du « passeur », du « vulgarisateur », du « pédagogue » et véhiculent une image foncièrement positive et optimiste des progrès médicaux. Les rubricards des médias d'information générale sont des journalistes « à part », bénéficiant d'une forte autonomie à l'égard de leurs supérieurs hiérarchiques, entretenant entre eux des relations cordiales sinon amicales non seulement entre eux mais aussi et surtout avec l'élite de la profession médicale. Ainsi, l'émission pionnière « Les médicales », créée en 1954 par Igor Barrère, diplômé de lettres et de médecine, et Étienne Lalou, ayant suivi des études de lettres, met en scène l'« homme en blanc » ou le « mandarin » réalisant des prouesses au service de la santé de ses patients. Des transformations de la morphologie sociale (scolarisation de masse, expansion des classes moyennes, etc.) et du champ médical lui-même (croissance sans précédent des effectifs des professions de santé, intensification de la concurrence entre segments professionnels, augmentation soutenue des dépenses de santé, etc.) vont constituer les conditions sociales de possibilité et de félicité de la redéfinition de l'information en santé, désormais structurée en deux régimes : l'un, celui de l'information de service, peu concurrentiel et institutionnel, continue à promouvoir une vision relativement optimiste de la médecine sous la forme d'informations pratiques et connaît une forte expansion ; l'autre, qui intéresse au premier chef D. Marchetti, est celui de « l'expertise critique », dont l'objectif est de réaliser des enquêtes pour sortir des affaires et des scoops ou de se faire l'écho des polémiques dont les champs médical et étatique sont les lieux. Dans ce régime critique, l'information de santé se démedicalise (relativement) pour se faire économique, politique ou judiciaire. C'est sur ce moment de bascule qui s'opère dans les années 1980, c'est-à-dire au moment de l'épidémie de sida, que le sociologue insiste pour en mettre à jour les facteurs à la fois externes et internes au champ journalistique. La comparaison de deux « affaires », l'une restée relativement confinée – le vaccin anti-hépatite B, en 1983 –, l'autre aux répercussions politique, judiciaires et médiatiques considérables – la chronique du « sang contaminé » entre 1991 et 1997 – lui sert de traceur pour objectiver les transformations de ce sous-espace journalistique. Des rubricards plus nombreux, aux cursus plus variés, pour certains animés d'une « humeur anti-institutionnelle » forment un microcosme moins consensuel et plus

concurrentiel, au sein duquel la position dominante du *Monde* est de plus en plus contestée, par *Libération* notamment. Dès lors, les conflits internes au champ médical et à l'appareil d'État peuvent être retraduits dans les logiques spécifiques du champ journalistique. Des « camps » se forment et s'opposent au sein du journalisme spécialisé. Bien plus, dans la phase aiguë de l'affaire du sang contaminé, les rubricards perdent la main dans leurs rédactions au profit des grands reporters, des journalistes politiques et des éditorialistes, lesquels s'intéressent moins à la complexité des faits qu'à la possibilité de mettre en cause la responsabilité des principaux responsables politiques et administratifs. L'emprise croissante des logiques commerciales contribue de façon décisive à ce processus de démedicalisation de l'information de santé tout comme elle participe de nouvelles modalités de mise en scène du « public » et de logiques de sélection de « témoins » et de « victimes » dont la fonction essentielle est de faire jouer des mécanismes d'identification sur le registre de la compassion et de l'émotion. On l'aura deviné, c'est ici, dans la mise en évidence des erreurs et des biais que le journalisme fait subir à la réalité des faits sous l'emprise des logiques concurrentielles, que le travail sociologique se fait le plus critique.

Ce travail est important au moins à deux titres. En premier lieu, il constitue une illustration empirique édifiante de la fécondité d'une analyse sociologique relationnelle du journalisme et du travail journalistique, dont D. Marchetti a explicité les principes et les méthodes dans des articles ultérieurs. À rebours de la tendance à homogénéiser et à réifier les « médias », l'analyse sociologique, fondée sur un large corpus documentaire et de très nombreux entretiens, se donne les moyens empiriques d'objectiver le travail de « médiation » et de « transformation » des luttes qui structurent les univers sociaux que les journalistes couvrent. Car l'une des leçons clés de cet ouvrage est qu'il faut éviter l'écueil du « médiacentrisme » : le « pouvoir des médias » est essentiellement celui d'amplifier et de déformer (la « vision médiatique ») des conflits qui lui sont extérieurs, en aucun cas de créer *ex nihilo* une réalité. D'ailleurs, en conclusion, D. Marchetti rappelle utilement que l'enjeu de « l'autonomie » du journalisme devrait être avant toute chose une question de recherche empirique et non l'occasion de controverses scolastiques sans fin. Les rubricards sont pris dans de configurations

tactiques dont sont parties prenantes leurs pairs, leurs supérieurs hiérarchiques, les tenants des rubriques concurrentes mais aussi leurs sources, en l'espèce médicales, politiques, administratives, judiciaires. En second lieu, et de façon connexe, il met en évidence comment le journalisme a, à compter de la fin des années 1970, réfracté selon sa logique l'approfondissement des divisions et des luttes des espaces sociaux constitutifs du « système de santé ». Si D. Marchetti le fait de façon allusive étant donné sa focale, le lecteur au fait de ces enjeux trouvera sans peine, dans ce travail, l'écho de la structuration de l'espace des associations de malades (P. Pinell, N. Dodier, J. Barbot), de la transformation de l'économie médicale en économie de la santé (M. Serré, D. Benamouzig), de l'affirmation des « gestionnaires du social » dans la haute fonction publique (P. Hassenteufel) ou encore les contestations multiformes de l'élite hospitalo-universitaire (encore qu'il faudrait relativiser) au sein du monde médical (F. Pierru). En ce sens, cet ouvrage doit être lu non seulement par les spécialistes de sociologie du journalisme mais aussi par tous ceux qui s'intéressent aux politiques publiques de santé ou à la sociologie des professions de santé.

Frédéric Pierru -  
CNRS, CERAPS

Saez (Guy), Saez (Jean-Pierre), dir. - *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes.* - Paris, La Découverte/PACTE, 2012 (Recherches. Territoires du politique). 400 p.

Dédié à la mémoire d'Augustin Girard (fondateur du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture) et de René Rizzardo (fondateur de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble), cet ouvrage constitue les actes d'un colloque « Culture, territoires et société en Europe », tenu à Grenoble en 2009. Le projet était de faire l'état des lieux d'un domaine de recherche qui s'est à la fois massivement européanisé – les recherches sur les politiques culturelles se sont largement diffusées dans des régions où elles étaient rares ou absentes – et fortement diversifiées. Le spectre théorique s'est élargi. Les approches en termes de légitimité culturelle sont toujours vivaces ainsi que le rappelle, en 2013, la parution de l'ouvrage dirigé par Philippe Coulangeon et Julien Duval (*Trente ans après. La Distinction de*

*Pierre Bourdieu*, chez le même éditeur en 2013). Mais l'on voit émerger ou se consolider de nouveaux courants sensibles aux politiques publiques, aux approches stratégiques – par exemple en matière d'industries créatives –, de développement métropolitain – aux discussions sur les thématiques de la diversité culturelle, etc. Le pari de cet ouvrage est d'orienter ces travaux, dont beaucoup sont issus de recherche en cours, très marquées par des terrains foisonnants, vers la réponse à une question de fond (« qu'est-ce qui change en matière de politique culturelle ? »). Comment parler de nouveauté sans pour autant parer celle-ci de toutes les vertus ? Jean-Pierre Saez rappelle justement dans sa première introduction que les recherches sur les politiques culturelles se sont – c'est sans doute plus vrai en France qu'ailleurs – construites sur une théorie, des méthodes et un rapport à l'objet fondamentalement critiques. Dès la seconde introduction, Guy Saez s'appuie sur cette filiation tout en la discutant au nom des perspectives qu'offrent, au concret, les coopérations entre des chercheurs sortis de « leur tour d'ivoire » et les artistes et administrateurs culturels. Le propos est métropolitain. C'est dans ce lieu hybride entre la recherche et l'action que G. Saez trouve matière à renouvellement des recherches, mais aussi à penser la recomposition – et non la fin – des politiques publiques de la culture. Si, en effet, des menaces pèsent sur la notion de politique culturelle aujourd'hui, c'est en raison de facteurs (crise de l'exception, de l'autorité culturelle, et de l'unité de leurs politiques) qui portent en germe leur renouvellement, autour de notions telles que « ville créative », « participation culturelle » ou encore « interculturalité ». Ce papier, au volume impressionnant et aux références nombreuses, frappe par un paradoxe, où l'affirmation d'un renouveau des politiques culturelles – contre l'idée de leur déclin – est souvent accompagnée de tendances (opportunisme, instrumentalisation, économisation de la culture) qui sont pourtant plutôt crépusculaires.

Ces notions-clés du renouveau (créativité, participation, interculturalité) sont aussi des slogans, et parcourir cet ouvrage, c'est voyager entre les perspectives les plus critiques à leur égard, et d'autres qui en reprennent plus facilement les prénotions. Ordonné en trois parties, bien sûr ici impossible à apprécier dans leurs nuances, l'ouvrage passe de la question métropolitaine aux dynamiques territoriales en Europe, et enfin aux « régulations économiques et technologiques ».

Un ordre un peu artificiel, tant il est vrai que les dynamiques territoriales, dans cet ouvrage, sont le plus souvent aussi urbaines et métropolitaines – ainsi que le rappelle Luca da Pozzolo dans son introduction de la deuxième partie – et que le passage d'une partie à l'autre n'est pas, comme dans la plupart des ouvrages collectifs, de l'ordre de la progression logique mais du découpage thématique. On trouve dans ce panorama de la jeune recherche en politique culturelle un nombre considérable d'objets, de questions posées, qui reposent sur des monographies ou sur des comparaisons, intra-nationales ou internationales. En fin d'ouvrage, Philippe Teillet signe une postface éclairante sur la structuration de la recherche en matière de politique culturelle, ses thèmes dominants (action publique, politiques gouvernementales), mais aussi les sujets qu'elle laisse dans l'ombre : politique culturelle et vie politique, mobilisations collectives, européanisation des politiques, comparaison entre secteurs, évaluation. À ce sujet, on peut relever un certain paradoxe entre le fait que les nouvelles tensions guysaeziennes seraient en partie inspirées de toute la rhétorique du nouveau management public – où le monitoring et l'évaluation occupent une place de choix – alors qu'il s'agit là d'un trou noir de la recherche ! Un chiasme qui donne matière à réflexion et, sans doute, au développement de travaux. Cécile Martin, s'intéresse, dans une seconde postface, à l'utilisation des recherches par les pouvoirs publics eux-mêmes, qui sont de façon dominante au principe de leur commande. On ne sera pas surpris des résultats contrastés auxquels la conduisent ses réflexions.

**Emmanuel Négrier** -  
CNRS, CEPEL

**Perrin (Thomas) - Culture et eurorégions.**  
*La coopération culturelle entre régions européennes.* - Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013 (Science politique).  
196 p. Illustrations. Bibliogr.

Une autre histoire (française) des politiques culturelles est à écrire. Leur propension à s'emparer des innovations politiques et administratives survenues depuis un demi-siècle constituerait en effet une trame inédite. La régionalisation, les politiques contractuelles, l'expérimentation dans la répartition des compétences, les recompositions territoriales, la coopération

décentralisée, les clusters, les agendas 21 (culture), etc., sont autant d'organisations et de pratiques qui en jalonnent l'histoire. Leurs usages en matière culturelle témoignent de la place croissante de ce domaine parmi les champs d'intervention publique aussi bien que de sa légitimité mal assurée. Ce n'est en effet pas le seul goût de l'innovation qui pousse les acteurs culturels à expérimenter des instruments d'action relativement nouveaux. Prendre place dans une nouvelle grammaire d'action publique, anticiper sur de nouveaux paradigmes, peut aussi consister une façon de préserver ou de renforcer des positions fragiles voire menacées.

En prenant pour objet la construction et l'action d'entités eurorégionales, Thomas Perrin éclaire avec précision une nouvelle forme de « culturalisation » d'une innovation institutionnelle. Cet ouvrage alterne des études de cas détaillées et comparatives (sur l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée et les eurorégions de l'Europe du Nord-Ouest) avec des analyses du cadre sociopolitique de l'action culturelle eurorégionale, ainsi que de la place de la culture dans les enjeux et les politiques d'entités territoriales dont l'identification n'est pas facilement acquise. Le dernier chapitre proposant une analyse globale de l'action culturelle eurorégionale. Deux propos s'entrelacent en vérité dans cette étude. D'un côté, l'analyse de leurs interventions en matière culturelle permet de nous éclairer sur ce que sont les eurorégions bien au-delà de la seule institutionnalisation d'une coopération régionale transfrontalière. De l'autre, les mêmes analyses renouvellent et enrichissent celles de l'insupportable politisation des affaires culturelles.

Sur le premier point, T. Perrin note, outre la diversité des termes utilisés pour les désigner, que la notion d'eurorégion est assez extensive. Il propose donc de les définir comme des « organisations européennes de coopération transfrontalière et transnationale, plus ou moins structurées, regroupant des autorités territoriales allant en général de la commune à la région ou à leurs équivalents, associées pour la réalisation d'actions et d'objectifs communs, en fonction d'intérêts partagés et dans le cadre de territoires de projets » (p. 33). Si l'UE s'est dotée d'un instrument pour la gestion de ses financements à une échelle eurorégionale (le Groupement européen de coopération territoriale), c'est le Conseil de l'Europe qui, avec le Groupement eurorégional de coopération, a véritablement donné aux eurorégions leur cadre

juridique. Reste, que le concept d'eurorégion recouvre une diversité de situations territoriales (taille, échelle, nature des membres – différents types de collectivités et de groupements), structurelles (statut, organisation), fonctionnelles (objectifs et activités). Dans ce cadre, la rhétorique de la coopération n'interdit pas le conflit ou la compétition entre régions d'un même pays associées dans une eurorégion (cas de la communauté Valencienne et de la Catalogne dans Pyrénées-Méditerranée) ou entre différents types d'autorités locales tirant la coopération vers leur échelle (le périmètre intermétropolitain qui s'est développé en Nord-Transmanche, p. 122). On ne sera pas surpris non plus d'observer que ces coopérations se traduisent par des gouvernances d'une particulière complexité tant une eurorégion propose de partenariats enchevêtrés, quand il ne s'agit pas de construire de l'inter-eurorégionalité (p. 166).

Mais c'est surtout sur le second point que T. Perrin apporte de nombreux éléments. Les questions culturelles sont donc perçues comme des ressources de choix pour les « pères fondateurs » des eurorégions. L'analyse de leur action culturelle fourmille ainsi d'exemples d'instrumentalisation de matériaux identitaires censés favoriser la reconnaissance de ces territoires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières. L'auteur montre bien comment ces politiques identitaires hésitent entre deux dynamiques (pour au final souvent les associer) : régionaliste « classique », reposant sur l'affirmation d'une identité régionale ethno-historique et néorégionaliste, où il s'agit de valoriser l'identité créative d'un territoire et la dimension culturelle de son développement socio-économique. Les chapitres consacrés à des études de cas sont, malgré leurs longueurs et certaines répétitions, indispensables pour comprendre les formes prises par ce *soft power* eurorégional.

Pour finir, on saura gré à l'auteur de tenter d'apprécier l'impact de toutes ces actions au regard des ambitions de leurs initiateurs. L'ouvrage est de ce point de vue assez net sur la dimension élitiste de l'action culturelle eurorégionale, loin de susciter l'adhésion attendue de la part des populations concernées. Il indique également combien on peut douter de leur aptitude à renouveler à cette échelle les sentiments d'appartenance. Cela étant, il estime de façon stimulante qu'en travaillant la perception des structures spatiales internes à l'Europe, l'action culturelle des

eurorégions contribuerait autant à la consolidation de la dimension régionale qu'à l'intégration européenne.

**Philippe Teillet -**  
Sciences Po Grenoble, PACTE

**Joana (Jean) - *Les armées contemporaines.*** -  
Paris, Presses de Sciences Po, 2012 (Références.  
Gouvernances). 336 p. Figures. Bibliogr. Index.

Dans cet ouvrage, l'auteur se donne plusieurs objectifs ambitieux. Celui, tout d'abord, de rendre compte de la diversité, mais aussi de l'abondance des travaux en sociologie et en science politique – avec malgré tout un accent clair mis sur la sociologie politique des armées – sur les forces armées et l'évolution de leurs rôles dans les sociétés. Ensuite, d'éclairer la question des rapports entre pouvoirs militaires et politiques et le changement de ces derniers de manière comparative. Enfin, il s'agit pour l'auteur d'interroger par là de manière plus transversale ce que « la connaissance des questions militaires peut apporter à la compréhension des sociétés contemporaines et des modes de conquête ou d'exercice du pouvoir qui les caractérisent » (introduction, p. 13).

Après une brève introduction, Jean Joana décline son propos en cinq chapitres. Dans le premier, l'auteur re-contextualise l'histoire politique de la militarisation de la guerre par le biais de trois dynamiques que sont l'étatisation de la guerre, son industrialisation, et enfin, son autonomisation. Ce chapitre aidera le lecteur novice de la chose militaire à mieux comprendre l'intérêt porté à la question militaire par une myriade d'auteurs, dont des « grands noms » plus classiques (Max Weber, Norbert Elias, Éric Hobsbawm par exemple). Dans un second chapitre, il analyse et critique certaines théories classiques de sociologie militaire (Samuel Huntington, Morris Janowitz, Samuel Finer) portant sur l'évolution de « l'activité militaire » (titre du chapitre) – notamment sa professionnalisation. Cette approche lui permet d'éclairer le changement de la place de l'armée par rapport au pouvoir politique et des relations qu'elle entretient avec les autres groupes sociaux. Un troisième temps est consacré à l'épineuse question du pouvoir des militaires, que l'auteur entend étudier de manière relationnelle. En ce sens, il affirme que loin d'être une donnée, leur pouvoir est tributaire de trois dimensions

structurantes : l'influence des organisations militaires dans la définition des politiques de défense et de sécurité, avec la dynamique de bureaucratiation ; l'apparition et le développement de complexes militaro-industriels dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ; les combinaisons entre dynamiques technologiques et besoins militaires dans la politique d'armement (technicisation croissante des armements combinée à l'inverse à une militarisation de ces derniers, c'est-à-dire une place importante des militaires dans la définition des armements). Le quatrième chapitre porte alors sur les interventions politiques des militaires, définies de manière restrictive comme « les cas où les membres des forces armées tentent, par un recours à la force ou la menace d'un tel recours, d'imposer leurs choix aux dirigeants politiques civils » (p. 187). Analysées par le truchement de certains exemples empiriques (putsch en Russie en 1991, coup d'État des officiers libres égyptiens en 1952, Mouvement des forces armées au Portugal), ces interventions sont éclairées par trois facteurs : les contextes politiques des pays où les coups d'État ont lieu, souvent marqués par des changements politiques ; les différents modes de politisation des militaires ; la spécificité des régimes politiques tenus par des militaires. Enfin, le cinquième et dernier chapitre revient plus directement sur la question du « contrôle démocratique des militaires ». Si le principe d'un contrôle des autorités politiques civiles sur les chefs militaires semble évident pour une démocratie, J. Joana souligne que les moyens et les formes de ce contrôle ne vont cependant pas de soi : il faut tout autant comprendre les modes de contrôle des militaires que les sociétés dans lesquelles s'organise ce contrôle. Ce dernier est alors expliqué par trois variables : l'organisation des pouvoirs civils et leur rôle dans la définition des politiques militaires ; l'expertise militaire et la (possible) formation des préférences du corps militaire au sein de l'État ; le coût politique du contrôle des militaires.

Au total, il s'agit d'un ouvrage important pour qui souhaite se documenter par curiosité ou faire un bilan de la littérature existante – et notamment de langue anglaise, ce qui peut intéresser les non-anglophones – sur les analyses de sociologie militaire. L'auteur a à cœur de reprendre les diverses approches et de les articuler dans un grand souci pédagogique : les différents auteurs classiques sont évoqués avec clarté et de manière très didactique (l'auteur présente et reprend son propos en début

et fin de chapitre). À l'inverse, une personne plus aguerrie sera peut-être frustrée par la rapidité avec laquelle les auteurs sont parfois traités (notamment dans le chapitre 1), mais ce serait faire un mauvais procès que de reprocher sa pédagogie à ce livre. Ainsi, une lecture utile pour les débutants ou les curieux de la chose militaire, qui reprend de manière structurée une abondante littérature – souvent américaine – de sociologie militaire.

**Catherine Hoeffler** –

Université catholique de Lille, ESPOL

**Bonnefoy (Laurent), Mermier (Franck), Poirier (Marine), dir. – *Yémen. Le tournant révolutionnaire*. – Sanaa/Paris, CEFAS/Karthala, 2012. 368 p. Illustrations. Bibliogr.**

S'il fallait une preuve supplémentaire de la surprise qu'a pu représenter les soulèvements populaires de l'hiver 2011 dans le monde arabe, ce livre en serait un bon exemple. S'il fallait se convaincre du fait que la compréhension de ces derniers nécessite d'avoir du pays où ils ont lieu une analyse plus large et plus profonde, ce livre en serait la démonstration parfaite. En effet, largement entamé avant le printemps yéménite, il n'en est pas annonciateur, pas plus qu'il n'en est une écriture à chaud. Si, comme le précise M. Tuchscherer dans l'« Avant-propos », les « chercheurs n'ont [...] pu en suivre les développements sur le terrain [...] pour des raisons sécuritaires [...] », ils ont, néanmoins, quand cela était possible voire nécessaire, veillé à insérer dans leurs contributions respectives quelques développements conclusifs sur le soulèvement en cours. Sur les quinze contributions que compte l'ouvrage, deux traitent directement des événements : la première, analytique et passionnante, de Nicolas Planel sur Tazet et la seconde, plus descriptive et « écrite de l'intérieur du mouvement révolutionnaire », de Nabil Subay, journaliste yéménite indépendant.

En somme, l'ouvrage est plus un état des lieux qu'une exploration des dynamiques révolutionnaires ou une contribution à la littérature sur le(s) printemps arabe(s) ; littérature qui

s'étoffe avec constance en devenant de plus en plus rigoureuse<sup>1</sup>. En cela, il s'inscrit plus dans la continuité du *Yémen contemporain*<sup>2</sup> et plus largement des ouvrages présentant un tour d'horizon aussi scrupuleux qu'utile des pays de la région<sup>3</sup>. Forts de la conviction qu'une nouvelle synthèse s'imposait les auteurs donnent à voir et à comprendre un pays dont les évolutions sont plus intéressantes qu'elles n'y paraissent et dont les enjeux sont plus larges que la couverture médiatique parcellaire et Ô combien mince ne le laisse entrevoir.

Organisé en trois parties principales traitant successivement des dynamiques politiques, des enjeux sociaux, économiques et géographiques et, enfin, des espaces publics, cultures et patrimoines, il comporte un léger déséquilibre en faveur de la première partie ; compréhensible en raison du nombre de contributeurs politologues, justifié par les recompositions politiques et les transformations socio-politiques aussi passionnantes qu'inédites dont l'intérêt va bien au-delà de la simple étude de cas. L'ouvrage comprend également des encadrés réactualisant mais aussi focalisant sur certains aspects importants, permettant de comprendre mais également d'avoir un regard différent sur le soulèvement, en particulier, et, sur le pays, en général. Ces derniers sont, sans conteste, un des points forts et pas seulement parce qu'ils servent souvent à enrichir l'intelligibilité du soulèvement *per se* : ils sont tout autant informatifs (sur les élites tribales et l'État, les sept « familles » de l'islamisme yéménite, l'initiative du Golfe et le processus de transition, l'immigration yéménite aux Émirats Arabes Unis, la figure de l'écrivain, les nouveaux médias) que diversifiés (des relations avec le voisin saoudien à la poésie, en passant par la figure de la militante islamiste Tawakkul Karmân, ou la crise de l'eau) sur certains éléments structuraux ou des processus en cours.

Les contributions, riches et documentées, s'adressent – comme il est précisé par les éditeurs et le préfacier – à un public élargi mais force est de reconnaître qu'elles satisfont

1. Un exemple parmi d'autres : Amin Allal, Thomas Pierret (dir.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenirs révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 2013.

2. Rémy Leveau, Franck Mermier, Udo Steinbach (dir.), *Le Yémen contemporain*, Paris, Karthala, 1999.

3. Pour des exemples récents, voir : Baudouin Dupret, Zouhair Ghazzal, Youssef Courbage, Mohamed al-Ddiyat (dir.), *La Syrie au présent. Reflets d'une société*, Arles, Actes Sud, 2007 ; Vincent Battesti, François Ireton (dir.), *L'Égypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution*, Arles, Actes Sud, 2011.

également les appétits de lecteurs plus avertis et/ou spécialistes. Ainsi composé, l'ouvrage se révèle riche de mises au point salutaires, citons les articles de Laurent Bonnefoy sur « une brève histoire de la violence jihadiste », de Claire Beaugrand sur l'économie ou encore de Hélène Thiollet sur les enjeux contemporains des migrations ; d'explications bienvenues comme celles de Marine Poirier sur « les recompositions de la scène politique yéménite », de Samy Dorlian sur la guerre de Saada, de Julien Dufour sur les dynamiques linguistiques ou de Patrice Chevalier sur la presse écrite ; des focales sur des tendances nouvelles à l'instar du travail de Roman Stadnicki sur « le Yémen vers la transition urbaine » ou de Samir Mokrani sur les musiques yéménites, voire étonnantes comme les transformations de l'art moderne et contemporain décrites par Anahi Alviso-Marino ou les « voies novatrices de la nouvelle yéménite contemporaine » brossées par Géraldine Jenvrin. Il y a là autant de sujets à découvrir que d'objets à reconsidérer.

En définitive, le seul regret que le lecteur pourrait avoir serait que sa curiosité, pleinement satisfaite pour ce qui est du pays en tant que tel, ne soit restée en éveil s'agissant de l'intriguant « tournant révolutionnaire » du titre de l'ouvrage. Précisément parce que la dynamique révolutionnaire yéménite reste peu connue, le lecteur aurait aimé en savoir plus sur cette notion de tournant, au final bien peu explicitée dans l'ouvrage. Convaincu, pour notre part, que cette dernière gagnerait à être véritablement discutée, on ne peut que saluer son usage et en déplorer la parcimonie. À cet égard, il apparaît, au fur et à mesure de la lecture, qu'une introduction par les coordinateurs de l'ouvrage manque incontestablement, de manière, peut-être, à non seulement développer l'intuition du « tournant » mais également à correspondre plus et pleinement au titre annoncé. Il est évident que l'expression de ce léger regret est strictement proportionnelle à l'intérêt et au plaisir qu'il peut y avoir à comprendre, voire à découvrir un pays et une société aussi rétif aux simplifications pour le premier et passionnante pour la seconde.

**Assia Boutaleb -**  
Université Paris VIII

**Mouline (Nabil) - *Les Clercs de l'Islam. Autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite, 18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle.*** - Paris, PUF, 2011 (Proche-Orient).

360 p. Annexes. Sources et bibliogr.

Dans cet ouvrage, Nabil Mouline se propose de faire l'histoire et la sociologie de cet *establishment religieux* officiel qui sert d'appareil légitimateur à la monarchie saoudienne. Sa recherche s'inscrit dans la lignée de toute une série de travaux qui, depuis un peu plus d'une décennie, prennent pour objet les oulémas, conçus comme des agents à part entière du changement social et plus seulement comme les réceptacles passifs de transformations imposées par le politique<sup>1</sup>. S'inscrivant dans un univers conceptuel d'inspiration wébérienne, N. Mouline montre comment naît au 18<sup>e</sup> siècle dans la partie centrale de la péninsule arabe le wahhabisme (qu'il appelle « hanbalo-wahhabisme », après avoir insisté sur les liens qui l'unissent à l'école théologico-juridique hanbalite) comme « contre-religion » portée par un quasi-messie, le cheikh Muhammad Abd al-Wahhab (1703-1792). Ce dernier prône une rupture radicale avec les pratiques religieuses de son époque, estimant qu'il faut restaurer ce qui, pour l'ensemble des oulémas de l'histoire islamique, a constitué l'essence de l'islam : ce que l'auteur appelle les « trois O » – l'orthodoxie, l'orthopraxie et l'ordre politique. D'où la nécessité de s'allier avec un pouvoir temporel, représenté ici par la famille Al Sa'ud, pour fonder en 1744 le premier « État saoudien ». En l'espace de quelques décennies, une véritable « corporation » d'oulémas dépositaires du message d'Abd al-Wahhab prend naissance et, en partenariat avec la famille régnante, préside aux destinées du nouvel ensemble politique.

La transformation du wahhabisme en religion d'État impose à ses clercs l'adoption d'une morale de responsabilité se traduisant par des ajustements idéologiques, notamment l'abandon de l'exclusivisme des origines pour une posture plus ouverte à l'égard des traditions islamiques divergentes. L'entreprise de modernisation politique conduite par le roi Abd al-Aziz (1902-1953) et ses successeurs, qui bénéficient d'un influx considérable de pétrodollars, ajoute aux contraintes qui pèsent sur les acteurs religieux. Ils se voient priver de certaines de leurs prérogatives, dans le domaine juridique

1. Notamment Malika Zeghal, *Gardiens de l'islam*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; Muhammad Qasim Zaman, *The Ulama in Contemporary Islam. Custodians of Change*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

notamment, au profit d'acteurs séculiers. La thèse de N. Mouline est que, au terme d'une courte période de résistance incarnée par le mufti Muhammad bin Ibrahim (1903-1969) qui s'opposa avec virulence aux ingérences du pouvoir politique dans le champ religieux, les oulémas comprirent que, pour préserver l'essence de leur tradition et l'intégrité de leur corporation, il leur fallait jouer pleinement le jeu voulu par la famille régnante tout en cherchant à le détourner à leur avantage.

Les oulémas acceptèrent ainsi la mise en place à partir de 1971 de toute une série d'institutions destinées à renforcer le contrôle du politique sur le religieux, à commencer par un conseil des grands oulémas dont les membres sont nommés par le roi. Cela n'empêcha pas les grandes familles d'oulémas de préserver leur monopole sur le champ religieux, comme le montre N. Mouline à travers une sociologie très fine du conseil des grands oulémas depuis sa création. Surtout, les oulémas se virent récompenser de leur loyauté par la mise à disposition de ressources financières pléthoriques qui leur permirent de renforcer leur contrôle sur la société saoudienne (en particulier *via* le comité pour la prévention du vice et la promotion de la vertu, véritable police religieuse auquel l'auteur consacre un chapitre passionnant) et de développer le prosélytisme wahhabite à l'étranger. Ce faisant, ils se donnèrent, au prix d'un quietisme politique assumé, les moyens de pérenniser la centralité du wahhabisme dans l'espace social saoudien, tout en garantissant sa diffusion au-delà des frontières du royaume. Le résultat est que le discours wahhabite peut aujourd'hui prétendre incarner l'orthodoxie islamique dans un pays comme l'Égypte, pourtant de tradition religieuse historiquement opposée.

L'ouvrage de N. Mouline est d'une grande érudition, et apporte une contribution majeure à notre compréhension des rapports complexes entre autorités politique et religieuse en Arabie Saoudite. On pourrait néanmoins formuler une critique, qui reste mineure au regard de l'extraordinaire qualité de l'ouvrage. Dans sa démonstration, l'auteur parle des « oulémas » ou de « l'establishment religieux officiel » comme s'il s'agissait d'une entité naturellement cohérente et cohésive. Tout au plus consacre-t-il, à la fin de l'ouvrage, un court chapitre aux épisodes de contestation politique qui se sont succédés à partir de 1979, mais il le fait pour montrer comment l'establishment religieux, soucieux de se démarquer des contestataires, en a profité pour

parachever l'*aggiornamento* de la doctrine wahhabite. Or, la contestation s'est aussi déployée dans le champ religieux, opposant une nouvelle génération d'oulémas dits de la *Sahwa* (« le réveil islamique »), plus politiques et très populaires parmi la jeunesse, aux *leaders* vieillissants de l'*establishment* officiel. Une fois leur fougue révolutionnaire retombée, nombre de ces jeunes oulémas sont eux-mêmes devenus (ou sont en voie de devenir) des membres à part entière de la « corporation » wahhabite. On pourrait dès lors se demander comment ce renouvellement générationnel affecte le discours et la sociologie de l'establishment religieux, et s'il pourrait à terme menacer les fondements du partenariat qui lie ce dernier à l'autorité politique.

**Stéphane Lacroix** -  
Sciences Po Paris, CERI

**Petric (Boris) - *On a mangé nos moutons. Le Kirghizstan, du berger au businessman.*** -  
Paris, Belin/Éditions de la MSH, 2013 (Anthropolis).  
208 p. Bibliogr. Carte.

**B**oris Petric analyse les changements qui ont affecté le Kirghizstan depuis l'effondrement de l'URSS. Son but n'est pas simplement de nous livrer une monographie d'un « monde périphérique » destinée à un public de spécialistes de l'aire post-soviétique, mais de nous inviter, à partir du cas kirghize, à réfléchir aux transformations du « global politique » (Marc Abélès). Pour étudier ces évolutions, l'auteur est allé sur le terrain et a patiemment, sur une dizaine d'années, récolté des témoignages d'acteurs sociaux variés (bergers, mollahs, *businessmen*, élus, membres d'ONG, migrants...), dans les différents lieux où se manifestent avec force les logiques sociales à l'œuvre dans ce monde postsoviétique – il a rassemblé des matériaux de recherche dans des villages, dans la capitale Bichkek, mais aussi à Moscou ou encore New York. En parcourant son « terrain polymorphe », B. Petric observe plusieurs mondes qu'il met en relation tout au long de son ouvrage : le village, l'émigration, le bazar, les ONG, les élections et l'État. La force du propos repose justement sur cette capacité à relier la singularité d'histoires localisées avec des événements majeurs comme la révolution des tulipes.

Quel est son point de départ ? À l'époque soviétique, l'économie du Kirghizstan était spécialisée dans l'élevage de moutons mérinos

destinés à produire de la laine pour l'économie textile de l'ensemble de la fédération. En outre, elle était largement subventionnée par Moscou. Ce développement économique s'est certes accompagné de problèmes écologiques mais aussi du développement d'infrastructures routières, d'usines et d'écoles. Aussi, nous rappelle B. Petric, l'indépendance au Kirghizstan n'a pas été vécue comme une victoire contre la Russie. Après 1991, le pays est ensuite devenu un véritable laboratoire pour expérimenter la démocratisation du régime politique et la libéralisation de l'économie. D'emblée, l'expérience politique et économique précédente a été disqualifiée. Le cheptel est passé de 12 millions de têtes à la fin des années 1980 à 2 ou 3 millions en 2008. Les réformes ont entraîné le déclin de l'État. Aussi, Tourdakoum Ousoubaliev, ancien Premier secrétaire de la République socialiste soviétique kirghize, âgé de 92 ans, confie à l'anthropologue : « Où sont passées nos usines ? Où sont passées nos moutons ? ». Le Kirghizstan ne disposant d'aucune autre ressource particulière – ni gaz, ni pétrole, ni coton – autour de laquelle orienter sa production, il est devenu de plus en plus dépendant des logiques extérieures. Dans le premier chapitre de l'ouvrage, l'auteur analyse ces transformations à l'échelle d'un village, Togolok Moldo. À l'institution du *kolkhoze*, qui organisait les relations économiques et sociales dans le village, a succédé un monde hétérogène qui cherche à se « brancher » sur des logiques transnationales pour capter des flux liés à la globalisation. Certains *biznesmen* ont réussi grâce à des échanges commerciaux et des « trafics » avec l'étranger, notamment la Chine et la Russie ; le président de l'ONG locale qui gère la distribution d'eau sollicite la Banque mondiale pour s'assurer de l'entretien de son réseau d'irrigation ; le *mollah* est à la recherche de fonds saoudiens pour entretenir la mosquée construite en 1993 ; le berger se met en scène dans une yourte récente pour attirer les touristes étrangers à la recherche d'un monde authentique ; certains émigrent pour travailler à Moscou. B. Petric montre ainsi que, loin d'être un univers clos et isolé, le village kirghize est relié aux grandes logiques de la mondialisation et porté par de nouveaux acteurs.

Dans les chapitres suivants, il tire les fils dévoilés dans ce premier chapitre. Dans le chapitre 4, il décrit les circuits et les conditions de vie des émigrés kirghizes en Russie. Dans le chapitre 5, il montre comment le bazar est le « symbole d'une économie de trafic ». Dans les autres

chapitres, il analyse le travail des organismes internationaux (PNUD, Banque mondiale) et des très nombreuses ONG présentes au Kirghizstan (Fondation Soros, National Democratic Institute...) – on en comptait plus de mille à la fin des années 1990. L'anthropologue critique leur vision du monde que résument les expressions « bonne gouvernance » et « société de projet ». Il souligne d'abord le fait que, du point de vue des acteurs kirghizes, l'ONG est davantage un moyen d'obtenir des fonds qu'une organisation représentant des forces sociales. Il indique ensuite comment les acteurs politiques kirghizes ont réussi à s'emparer de ce nouveau paramètre dans leurs stratégies, tout en maintenant en toile de fond des pratiques clientélistes déjà présentes à l'époque soviétique. Il montre enfin clairement, en se fondant sur des observations documentées, comment le travail des ONG a une dimension politique certaine, même si elles s'en défendent. Pour Robertson Work en effet, consultant du PNUD que B. Petric rencontre à New York, « la bonne gouvernance n'est plus un enjeu politique, mais devient seulement un problème technique ». L'auteur analyse pourtant comment les ONG ont eu un rôle très ambigu dans les processus électoraux dans les années 2000, légitimant ou délégitimant des scrutins au regard de critères plus politiques que techniques, dénonçant à un moment les irrégularités et les minimisant lors d'une autre échéance. En somme, B. Petric politise la question des ONG qui participent selon lui à « la co-production de la réalité politique du pays » tout en dépendant étroitement de l'extérieur pour leurs financements. Sans pour autant présenter le schéma simpliste d'« une nouvelle forme de domination des pays développés sur les pays sous-développés », le livre défend la thèse selon laquelle « le déploiement de ces nouvelles institutions n'est pas pour autant un indicateur d'une universalisation de la démocratie, mais davantage un signe de la généralisation d'un dispositif de pouvoir transnational inédit ».

C'est en ce sens que l'ouvrage est une invitation à repenser aujourd'hui la notion classique d'État. Finalement, B. Petric nous livre un magistral ouvrage d'anthropologie politique, servi par une écriture claire et précise, mêlant habilement la description de lieux, les portraits de personnages et l'analyse de logiques sociales reliant le local au transnational.

**Ronan Hervouet -**

Université Bordeaux Segalen, Centre Émile Durkheim

**Corten (André), Huart (Catherine), Peñafiel (Ricardo), dir. - *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche.*** - Paris/Québec, Karthala/Presses de l'Université du Québec, 2012 (Hommes et Sociétés), 336 p.

L'ouvrage collectif, dirigé par André Corten, Catherine Huart et Ricardo Peñafiel, porte sur les actions directes dans leur rapport à la violence dans le cadre d'un virage à gauche en Amérique latine, qu'il soit national (les cas de la Bolivie, du Brésil, de l'Équateur et du Venezuela) ou régional (le Chiapas au Mexique). Le contexte d'absence de virage à gauche au plan national est également envisagé (Mexique et Pérou). Les actions directes qui s'y sont produites durant la décennie 2000 sont appréhendées comme l'expression d'une « interpellation plébéienne », et non comme la manifestation de mouvements sociaux ou d'identité de classe ou ethnique. S'appuyant sur le concept d'expérience plébéienne développé par Martin Breaugh et d'interpellation du sujet de Louis Althusser, les auteurs du présent ouvrage construisent un nouveau concept : celui d'interpellation plébéienne pour saisir la brèche momentanée dans l'ordre de la domination, produite par ces actions directes. Les trois chapitres introductifs signés respectivement par R. Peñafiel, C. Huart et A. Corten mettent en lumière la richesse de cet apport conceptuel. Par l'analyse du discours, les auteurs cernent les récits des actions directes par les locuteurs non autorisés de la scène politique et comment ceux-ci s'interpellent eux-mêmes à travers l'affirmation d'une subjectivation politique. Celle-ci naît et se manifeste dans l'action, dans le contexte de l'événement lui-même, sans requérir un projet, une revendication, une unité préalable ou une représentation subséquente. Il s'agit de se reconnaître en dehors de toute logique consensuelle fondée sur la dénonciation de l'exclusion sociale et sur la visée d'une intégration des marginaux. Une telle reconnaissance relève de l'auto-convocation, de l'auto-institution comme sujet politique par et dans l'acte même de rébellion ou de sécession de l'ordre institué dans un espace ou un temps où la plèbe se pose comme autonome et souveraine. À ce titre, le concept d'interpellation plébéienne rend compte de la manière expressive plutôt qu'instrumentale qu'a la plèbe d'instaurer le politique. Ici le terme plèbe renvoie non à une catégorie sociale, une classe ou une identité, mais à un sujet politique qui émerge et qui existe dans et par l'action

directe, faisant ainsi advenir une « souveraineté » dans l'instant, une souveraineté marquée par l'indécision, car se vivant dans l'immédiateté. L'interpellation plébéienne recouvre également un second sens. La plèbe interpelle les membres de la communauté nationale et parfois internationale pour qu'ils voient, entendent et reconnaissent la réalité niée des exclus, des gens de peu. L'enjeu pour ces derniers n'est pas de donner un sens instrumental à l'action directe, que ce soit en termes de politiques sociales ou de politiques participatives ou encore d'une intégration citoyenne. L'interpellation plébéienne se distingue de l'interpellation du peuple, car cette dernière cherche à donner sens à la conflictualité sociale, lorsque les acteurs institués de la scène politique parlent au nom du peuple. Ainsi, loin des catégories usuelles de la science politique qui appréhendent les manifestations de l'action directe que sont les émeutes, les soulèvements, ou les rébellions comme des expressions immatures au plan politique, les auteurs de cet ouvrage entendent rendre compte des actions directes en elles et pour elles-mêmes sans réduire leur sens politique à des conjonctures ou des configurations structurelles. Le caractère politique de l'interpellation plébéienne réside donc dans le fait de se nommer en dehors de l'ordre politique institué pour faire éclater les failles de tout positionnement qui prétend à l'unité et à la totalité et ainsi à la représentation et au traitement politique. Irreprésentable et intraitable, l'acte d'interpellation plébéienne récuse la délégation, la négociation et le compromis comme autant de figures de la trahison des *leaders* politiques et même des tribuns plébéiens. Le caractère expressif des actions directes prévalent ainsi sur leur caractère instrumental. Outre l'apport conceptuel majeur de cet ouvrage, de par la rupture épistémologique qu'il établit avec les catégories politiques usuelles du sens commun savant et du sens commun ordinaire, sa valeur méthodologique doit être soulignée. L'analyse de la plèbe par elle-même et pour elle-même s'effectue à partir de l'analyse du discours permettant de dégager le sens que les protagonistes anonymes confèrent à leur action. Ainsi les différentes contributions donnent-elles voix aux sans voix. La parole ordinaire des hommes et des femmes des quartiers paupérisés et des communautés indigènes (restituant leur présence éphémère, spontanée, violente dans l'espace public ou restituant leur capacité à construire des espaces et des temporalités autonomes dans des actes quotidiens qui

défient l'ordre politique institué) constitue toute la richesse du corpus de cette analyse de discours.

Les dix chapitres qui suivent les trois introductions étayent ces thèses et ces outils analytiques. A. Corten analyse le cas équatorien en s'attachant aux actions directes qui sont dans le courant d'un mouvement de transformation sociale (phase ascendante du mouvement indigène) et aux actions directes qui sont à contre-courant d'une violence fondatrice, en contestation d'un espace public citoyen, menaçant la force du droit. L'auteur fait ainsi ressortir la confrontation de deux figures, celle du peuple et celle de la plèbe. À la figure du peuple-citoyen s'oppose l'image de la plèbe dont la violence est contestation de la violence du droit. Cette torsion entre peuple et plèbe est étudiée par R. Peñafiel à la lumière du cas vénézuélien. Il met en exergue la tentative de neutralisation de l'action contingente de la plèbe par le chavisme. L'action directe de la plèbe est dépolitisée à travers la référence au soulèvement du Carazo comme élément de légitimation de la révolution bolivarienne. La plèbe est neutralisée au profit du peuple institué dans une démocratie participative largement organisée « par le haut ». Dans un troisième chapitre, Pierre Beaucage, Manuel de La Fuente et Jesus Carballo s'attachent aux perceptions et à la participation à des actions directes à Cochabamba et à Santa Cruz en Bolivie. Les discours des hommes et des femmes de ces deux villes mettent en récit une violence décriée comme étant toujours celle de l'autre que ce soit en faveur du gouvernement du MAS ou à son encontre. Les femmes donnent davantage d'importance aux conséquences néfastes de la violence. Cependant, des variations importantes sont constatées en fonction de la classe sociale des interviewés, mais aussi en fonction de leur sexe et de leur origine ethnique à Santa Cruz.

Benoît Décary-Secours et Tania Faustino da Costa mettent eux en lumière le versant expressif des actions directes de la plèbe au Brésil, en portant leur attention au Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST). Ce chapitre illustre la tension entre l'éthos de la radicalité du MST et son caractère institutionnalisé. Les occupations de terrains relèvent à la fois des usages de l'action directe et des répertoires d'action de la politique conventionnelle. Il s'agit pour les auteurs de situer la place réelle qu'occupe l'action directe. Ils montrent à quel point l'aspect expressif de celle-ci possède toute son importance. Dans un cinquième chapitre, Natasha Prévost analyse l'idée

d'interpellation plébéenne au quotidien en s'attachant au mouvement culturel hip hop au Brésil. Elle considère ce mouvement comme une action directe spontanée malgré l'ambivalence entre autonomie et cooptation par rapport aux politiques culturelles développées par Gilberto Gil comme ministre de la culture. L'auteur cherche à mettre en exergue la part des dimensions instrumentales relevant des capacités de transformation sociale et la part des dimensions expressives concernant la pratique de l'art et l'engagement au quotidien, tournés sur des actions d'affirmations identitaires issues des expériences d'exclusions sociales. En abordant le cas du Mexique, Catherine Huart se penche sur un des cas qui n'a pas vécu le virage à gauche. L'auteure aborde les batailles de l'Assemblée populaire des peuples Oaxaca (APPO) pour mettre en lumière le caractère irreprésentable de la plèbe et la trahison des chefs qui lui est inhérente. La plèbe déborde l'APPO et se montre intraitable, non susceptible de traitement politique tant elle refuse de négocier, et donc d'être rappelée à l'ordre, même par des chefs plébéens qui sont ramenés à la position de traître. L'objet du chapitre 7 porte sur le Chiapas vu comme un virage à gauche régional. Martin Hébert appuie cette perspective en mettant en évidence les actions directes quotidiennes. Même si le référent zapatiste est fort, ces actions sont avant tout structurées par des liens d'obligations communautaires ou des rapports familiaux. L'étude de ce cas repose ainsi sur une approche contre-intuitive : l'action directe ne relève pas nécessairement du registre de la confrontation violente, de la spontanéité et n'est pas déliée de formes d'organisations sociales (communautaires ou familiales). La méthodologie ethnographique de cette contribution permet de mettre en lumière la politique au quotidien. Le chapitre 8 s'attache également à un contexte qui n'a pas connu le virage à gauche : le Pérou. Dans une contribution intitulée « Bagua 2009, des "victimes" résolues à ne plus l'être », Antonio Giménez Mico aborde les événements du Baguazo et met en relief à travers l'analyse des récits la construction d'un « nous » composé des natifs et des colons de l'Amazonie. À nouveau, nous sommes en présence d'un cas d'action directe où la dimension expressive supplante la dimension instrumentale. En effet, face à la répression policière lors du Baguazo, les habitants de l'Amazonie se transforment en sujet plébéen qui fait entendre sa voix dans l'espace public alors que son existence est niée et stigmatisée par

le pouvoir central. Le chapitre 9 constitue des « notes pour l'étude de l'Andahualazo. Actions "par le haut" et plèbe andahuyalina ». Contrairement aux autres chapitres, la méthodologie adoptée par l'auteur n'est pas celle de l'analyse du discours. Eduardo Malpica Ramos procède à une étude historique des événements menés à l'encontre du gouvernement de Toledo par des réservistes en 2005. L'auteur retrace ainsi la genèse du mouvement ethnocacériste dont le président Ollanda Humala est issu et montre que le soutien de la population à l'action au-delà du cadre organisé par les réservistes s'expliquerait par un « imaginaire andin » empreint d'un éthos de la radicalité.

Dans un dernier chapitre, David Longtin procède à une analyse comparée des récits d'actions directes en Équateur, du Baguazo au Pérou et de l'APPO au Mexique. L'analyse lexicométrique lui permet de montrer la primauté des dimensions expressives dans les récits des actions directes et de mettre en lumière les termes prédominants de ces récits : les termes de droits au Pérou, d'intérêt commun au Mexique et de bénéfices pour la communauté en Équateur. Les conclusions de C. Huart reviennent sur la valeur heuristique du concept d'interpellation plébéienne : saisir l'inacceptable que crie la plèbe, à savoir le caractère mensonger de tout ordre institué à fonder sa légitimité sur l'inclusion sociale alors même que la présence et la voix des gens de peu demeurent exclues de l'espace public. Enfin, dans une postface, Martin Breugh, après avoir rappelé les apports heuristiques de cet ouvrage collectif, souligne son caractère novateur pour « saisir la brèche » qu'établit l'interpellation plébéienne dans l'ordre dominant.

Cet ouvrage passionnant à lire s'adresse tant aux politologues, aux sociologues qu'à toute personne intéressée par les mobilisations latino-américaines et surtout les diverses formes d'interventions populaires dans l'espace public. Politologues et sociologues y trouveront matière à renouveler les catégories fondatrices de leur discipline, notamment en matière de populisme et de mouvements sociaux. Les personnes interpellées par le virage à gauche en Amérique latine, ou sensibles aux rapports sociaux au sein de la scène politique instituée et aux rapports politiques à l'œuvre au sein de la société civile, trouveront un support original pour densifier et complexifier leurs réflexions sur la démocratie et la citoyenneté. La finesse de l'analyse des récits que les

protagonistes anonymes tiennent sur les actions directes ouvre ainsi la voie à de nouveaux questionnements sur la politique, qu'elle se déploie dans l'instant qui fait la brèche dans l'ordre institué ou dans la quotidienneté d'actes qui constituent des espaces et des temporalité autonomes.

**Bérenghère Marques-Pereira** –  
Université Libre de Bruxelles

**Alan S. Milward - *La reconstruction de l'Europe occidentale (1945-1951)***. Introduction de Mario Telò. - Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013 (UB Lire. Fondamentaux). 750 p. Annexe. Bibliogr. Index.

**F**ruit du travail d'archive de l'historien anglais de l'économie, Alan S. Milward, *La reconstruction de l'Europe occidentale* constitue un apport tant à l'histoire économique de l'Europe après 1945, qu'à celle des relations internationales et à l'étude de la genèse du processus d'intégration européenne. La réédition par l'ULB de cet ouvrage classique, initialement publié en 1984 et efficacement introduit par Mario Telò, s'avère également pertinente pour mettre en perspective les évolutions actuelles de l'UE. En proposant une compréhension du développement économique de l'après-guerre en Europe et de sa durée remarquable, A. S. Milward formule l'une des principales théories explicatives du processus de construction européen. Soulignant le poids des facteurs politiques, l'ouvrage défend que c'est l'action rationnelle de gouvernements œuvrant à promouvoir leurs intérêts nationaux respectifs qui conduit au développement d'un système d'interdépendances européen permettant de garantir la croissance économique. Expression de l'école intergouvernementaliste britannique, le texte fait des politiques des États les principaux ressorts explicatifs de la durée du succès économique d'après-guerre.

C'est donc à une étude de la reconstruction de l'Europe occidentale « écrite d'en haut et non d'en bas » que l'on a affaire, où les acteurs étatiques, les politiques économiques et commerciales des gouvernements et les aspects internationaux de l'évolution économique sont au centre de l'analyse. Développée à un niveau macro-économique donc, la démonstration inclut jusqu'à dix-sept pays et repose sur l'analyse d'un matériel considérable, basé sur l'exploitation des statistiques macroéconomiques des pays occidentaux

disponibles à l'époque et complété, pour sept pays, par un travail de dépouillement des archives gouvernementales ainsi que celles du fond J. Monnet de Lausanne.

A. S. Milward propose une démonstration chronologique, complétée d'un index. Partant de la crise de 1947, les premiers chapitres (I-V) abordent successivement celle-ci, le plan Marshall et les premières expériences de coopération européenne (comité de coopération économique européen, plan Monnet, dépolitisation de l'OECE). En proposant une explication plus fine qu'une partie du courant réaliste qui, en donnant la primauté aux facteurs externes, fait de la CEE le fruit de la guerre froide, A. S. Milward met en avant les divergences existant entre les objectifs américains et européens de l'après-guerre d'une part. L'auteur se distingue, ce faisant, des thèses atlantistes décrivant une « harmonie idyllique » (p. 5) des intérêts euro-américains dominée par l'hégémonie des États-Unis. Il s'agit également de montrer, d'autre part, les divergences entre les Européens eux-mêmes avec, au centre des préoccupations, deux enjeux principaux : la nécessité de maintenir le haut niveau d'importations américaines en Europe tout en réglant la crise de paiements des États et l'avenir de l'Allemagne.

Dans les chapitres suivants, l'évolution des situations économiques des États et leurs exigences spécifiques sont précisément analysées par un examen de la structure des commerces extérieurs ainsi qu'une analyse du projet d'Union douanière. A. S. Milward s'attache à montrer les multiples résistances des États européens à la politique américaine conduisant à l'évolution de celle-ci et, *in fine*, à la création de l'Union européenne des paiements (UEP) (chapitres VI-X). Dans ses derniers chapitres, l'ouvrage étudie les effets de la récession de 1949, le plan Schuman et accorde une attention particulière à rendre compte de la divergence qui s'installe entre la Grande-Bretagne et la « petite Europe ». La mise en place de la CECA et l'état des industries nationales concernées sont minutieusement examinés, avant d'aborder les logiques de l'expansion de la coopération *via* le développement d'une politique agricole commune ouvrant la voie à la mise en place du marché commun (XI-XIII). Un intérêt de construction souligné par l'auteur est de proposer, au début de la conclusion (XIV), un résumé complet de son argumentaire, qui fait également office de prise de position théorique.

Se dégageant des études finalistes ou normatives de la construction européenne, l'analyse historique restitue ses attermoissements et souligne combien la forme que prend l'intégration est le fruit d'échecs, de reformulations et de compromis entre des intérêts nationaux distincts. En proposant de porter la focale sur la défense de ces intérêts par les acteurs gouvernementaux lors des négociations de l'après-guerre et des années 1950, A. S. Milward se distingue clairement des fonctionnalistes et autres « thuriféraires du processus irréversible d'intégration ». Écartant les explications idéalistes, l'auteur remet la lutte des États pour leur survie et l'affirmation de leur légitimité interne au centre de l'explication de la genèse de la CECA et de la CEE, qui leur permettent de « se constituer une fois de plus en unité forte et acceptée ». A. S. Milward contribue ainsi à une tradition d'analyse qui sera poursuivie et développée par A. Moravcsik notamment afin de comprendre les avancées du processus d'intégration des années 1980 et 1990.

Il serait anachronique de regretter l'ancrage de l'ouvrage dans des débats aujourd'hui pour partie déplacés. Ceci étant dit, la concentration de l'étude sur une explication utilitariste ancrée dans les théories du *rational choice*, qui fait de l'intégration le fruit d'un calcul coûts/bénéfices des États dont les intérêts sont surtout considérés au prisme de leur situation économique et des déséquilibres de leur balance commerciale, conduit à négliger un certain nombre d'aspects et de niveaux d'analyse. Le poids des idées, des croyances et des discours ainsi que celui des héritages nationaux sont laissés de côté, tout comme l'est le rôle de mobilisations à différents niveaux, notamment celles des acteurs non étatiques, autant que l'influence des institutions elles-mêmes. Autant de points faibles de l'argumentaire que ne manqueront pas de relever avec raison ses détracteurs postérieurs issus de différentes traditions théoriques.

Nonobstant, soutenir que la survie des États nations et la croissance ont été assurées après-guerre par le choix de l'intégration, de l'interdépendance et de la délégation de souveraineté lors de négociations serrées, face à la pression des États-Unis, donne du grain à moudre pour (re)penser les débats actuels sur l'avenir de l'UE au lendemain de la crise. Et ce, d'autant plus quand on considère que, pour A. S. Milward, ces institutions ont été conçues comme des *instruments* des gouvernements, dont l'efficacité « tient

moins à leur supranationalité tant vantée qu'à leur extranationalité » qui permet à ces derniers de « faire des choses impossibles à réaliser autrement » (p. 691).

**Emmanuelle Reungoat** -  
Université de Strasbourg, SAGE

**Kandel (Maya) - Mourir pour Sarajevo ?  
Les États-Unis et l'éclatement de la Yougoslavie. -**

Paris, CNRS Éditions, 2013. 384 p. Cartes.

Annexes. Bibliogr. Index.

Le titre de ce livre correspond bien à la brillante préface du colonel Goya, auteur stratégique bien connu qui fut un officier « casque bleu » de l'ONU pendant le siège de Sarajevo. Mais il ne rend pas compte du thème et de l'apport original de l'ouvrage, issu d'une excellente thèse sur le Congrès américain et la guerre de Yougoslavie. Souvent ignoré par les étrangers qui essaient de comprendre la politique extérieure américaine mais s'arrêtent à l'action de l'exécutif, et éventuellement aux sondages d'opinion, le rôle du Congrès devient de plus en plus important parce que, après une période où il semblait marquer le pas devant la « présidence impériale », il est de moins en moins prévisible et de moins en moins soumis à l'autorité présidentielle, à mesure que le consensus bi-partisan devient plus rare et l'autorité des présidents de groupe parlementaire plus contestée.

Maya Kandel connaît admirablement ses règles compliquées, ses capacités de blocage et d'initiative et les tactiques souvent abracadabrantes ou quasi suicidaires à nos yeux (du « *flip-buster* » à la fermeture du gouvernement bloqué par l'impossibilité de voter le budget) qui s'y déploient. Elle nous montre ces règles et ces tactiques à l'œuvre dans l'affaire yougoslave, mais aussi l'action des *lobbies* – inspirés ou financés par l'une ou l'autre des ethnies yougoslaves, l'influence de la riche Madame Bentley, égérie des Serbes, ou de Mira Baratta, assistante croate du sénateur Dole, ancien candidat à la vice-présidence, futur candidat à la présidence, et entre-temps, *leader* des Républicains au Sénat, qui allait jouer un rôle décisif dans la levée de l'embargo sur les armes, ou l'action des associations *ad hoc* comme l'Action Council for Peace in the Balkans.

Elle n'est pas moins précise pour le rôle de l'exécutif et, notamment, pour les hésitations, les retournements et finalement les actions des

présidents successifs. L'administration de George W. Bush déclarait son désintérêt pour le conflit yougoslave (« *We have no dog in this fight* », avait commencé par dire le secrétaire d'État James Baker). Le candidat Clinton critiquait cette mollesse mais, surtout, une fois président, donnait la priorité à la politique intérieure, puis critiquait les plans de paix de l'ONU et des Européens comme menant au partage de la Bosnie, tout en refusant de s'impliquer directement, adhérait à un embargo sur les armes tout en réarmant clandestinement à partir de 1993 les Croates et les Bosniaques. Ensuite, après avoir résisté à la levée de l'embargo demandée par les Républicains, il adoptait la politique de « *Lift and Strike* » puis reculait (à la stupéfaction de ses collaborateurs), enfin agissait, après la découverte des camps de concentration serbes, le siège de Sarajevo, le massacre de Srebrenica, l'intervention de Jacques Chirac, et la perspective d'avoir à intervenir de toute façon pour libérer les forces de l'ONU tenues en otage par les Serbes. Dès lors, les États-Unis prenaient l'affaire en mains, même si la force de réaction franco-britannique avait une action comparable à celle des bombardements américains. Ce sont les États-Unis qui encouragent et surveillent la contre-offensive croato-bosniaque, mais l'arrêtent avant qu'elle n'ait reconquis toute la Bosnie et accepte une division *de facto* de celle-ci aux accords de Dayton, pour lesquels Richard Holbrooke joue un rôle déterminant. Selon l'interprétation de M. Kandel, il impose cette division en grande partie pour faire accepter l'accord par la Russie.

Ce qui ressort, en tout cas, de l'analyse de l'auteure, c'est que, tout au long de la guerre, les négociations avec le Congrès (et surtout avec la Chambre des représentants), n'ont pas été moins importantes qu'avec les alliés, avec Milosevic et, plus discrètement, avec la Russie. Lisant cet ouvrage et rédigeant ce compte rendu, on ne peut s'empêcher de penser à l'actualité, aux résistances du Congrès, aux hésitations du président Obama, avec la différence que Clinton avait fini par choisir l'action militaire, après avoir armé ceux des combattants dont il favorisait la cause, et qu'il avait trouvé des alliés de poids parmi les Républicains du Congrès. Au-delà de ces analogies et de ces différences, cette étude nous éclaire remarquablement non seulement sur son objet propre (le fonctionnement et le rôle des institutions américaines pendant la guerre de Yougoslavie) mais sur le fonctionnement en général de la politique

américaine, d'une part, et la guerre de Yougoslavie et les accords de Dayton, d'autre part. Ajoutons que le style de l'auteure est à la fois alerte et précis, et que l'ouvrage comporte une chronologie, un glossaire, une bibliographie et des extraits fort intéressants d'archives portant notamment sur l'action d'agences de relations publiques en faveur de l'une ou l'autre des parties en présence.

Ce livre constitue par sa clarté et sa richesse à la fois un modèle de méthode et un instrument exceptionnel pour comprendre, au-delà de la guerre de Yougoslavie, les rouages et les tendances de la politique extérieure américaine.

Pierre Hassner -  
Sciences Po Paris, CERI

**Cohen (Jeffrey E.) - *The President's Legislative Policy Agenda, 1789-2002*.** - New York, Cambridge University Press, 2012. x + 302 p. Figures. Bibliogr. Index.

Jusqu'aux années 1990, les études présidentielles ont été un domaine relativement isolé de la science politique américaine. Les ouvrages existant étaient surtout qualitatifs et s'attachaient à étudier le style des différents présidents, plutôt que de chercher à générer des théories à valeur générale sur les logiques de fonctionnement de cette branche du pouvoir. Ce n'est que récemment que ce champ de recherche a adopté une approche plus formelle, moins personnelle et plus quantitative<sup>1</sup>, appuyée sur les prémisses du néo-institutionnalisme et du choix rationnel. Depuis, un nombre croissant de travaux ont proposé des modélisations relatives, par exemple, aux enjeux des vetos présidentiels, aux interactions entre le Congrès et la Maison Blanche lors des nominations à des postes exécutifs, ou encore aux jeux de blâme entre le Congrès et la Maison Blanche.

*The President's Legislative Policy Agenda* de Jeffrey Cohen s'inscrit dans ce renouveau. Il aborde la question des rapports entre la Maison Blanche et le Congrès en analysant les mécanismes de construction de l'agenda législatif du président. Cette étude se fonde sur une approche quantitative comparant l'ensemble des demandes législatives présidentielles émises depuis Georges Washington. Elle montre que la taille de l'agenda législatif du président a considérablement

augmenté depuis les années 1940 : les présidents ont été plus actifs au Congrès et y ont soumis davantage de propositions législatives. Alors que les premiers présidents ne soumettaient jamais plus de cinquante propositions par législature<sup>2</sup>, ce volume a explosé depuis les années 1940, pour atteindre plusieurs centaines aujourd'hui. L'activisme législatif accru de la Maison Blanche tient également à la diversité des domaines politiques couverts : à partir de Franklin D. Roosevelt, l'agenda présidentiel s'est élargi à des politiques qui jusque-là n'avaient pas fait l'objet d'une attention particulière, comme les politiques économiques et sociales. Au-delà de ces remarques relativement générales, qui confirment des travaux insistant sur le renforcement de la Maison Blanche et sur l'activisme accru du gouvernement fédéral au cours du 20<sup>e</sup> siècle, les données recueillies par J. Cohen lui permettent d'émettre des hypothèses sur les raisons des variations de l'agenda législatif de la Maison Blanche d'un président à l'autre. Les facteurs mis en avant sont avant tout stratégiques, fondés sur un modèle baptisé « anticipation du Congrès » (*Congressional anticipation*), qui postule une tendance de la Maison Blanche à construire son agenda en tenant compte de la composition du Congrès pour éviter des défaites législatives pouvant être coûteuses politiquement. Les présidents adapteront leur agenda législatif selon que le Congrès soit du même bord politique ou non, selon le degré d'hétérogénéité ou de polarisation entre les partis. La taille de l'agenda présidentiel sera déterminée par le niveau de soutien dont le président bénéficie au Congrès. Il sera en moyenne plus restreint et plus modéré lorsque le gouvernement est divisé. L'écart idéologique entre les partis politiques conditionnera la dimension plus ou moins centriste des propositions émanant de la Maison Blanche. Plus le degré de polarisation partisane sera important, moins les propositions présidentielles seront modérées ou centristes. Enfin, en période de cohabitation, les présidents modérés connaîtront davantage de succès au Congrès que des présidents plus libéraux ou conservateurs.

Au total, la longue durée couverte par cette recherche et la diversité des domaines politiques pris en compte permettent à l'auteur de proposer une comparaison intersectorielle et de développer une vue synthétique des évolutions des priorités

1. Terry M. Moe, « The Revolution in Presidential Studies », *Presidential Studies Quarterly*, 39 (4), 2009, p. 701-724.  
2. Une législature correspond à deux ans.

législatives de la Maison Blanche. D'un point de vue formel, l'ouvrage est accessible et bien structuré. Il soutient une thèse relativement circonscrite et pose une question simple : celle du degré d'anticipation par le président des réactions du Congrès au moment de la construction de son agenda.

Pour autant, à l'image de beaucoup de travaux se revendiquant de l'école des choix rationnels, ce que le livre gagne en synthèse, il le perd en analyse empirique et historique. On regrette, par exemple, que le propos passe rapidement sur le contexte politique ayant accompagné cette présidence moderne et soit souvent plus prompt à mettre en avant des corrélations qu'à en expliquer le fondement. À ce titre, l'ouvrage manque quelques fois de chair et surmonte assez mal la tension entre l'individuel et le structurel. Par volonté de dépasser le particularisme des études analysant le *leadership* individuel des présidents, ce livre stylise peut-être trop et adopte une lecture peut-être trop simplifiée de la complexité des échanges entre le Congrès et la Maison Blanche. Si la simplification est nécessaire à la construction théorique, trop de parcimonie analytique fait aussi courir le risque de caricaturer des processus complexes. On ne peut toutefois qu'admirer la construction théorique proposée et la sophistication des méthodes employées, et déplorer l'absence de travaux comparables dans la science politique française.

Anne-Laure Beaussier -  
King's College London/CEPEL

**Hero (Rodney E.), Preuhs (Robert R.) - *Black-Latino Relations in U.S. National Politics. Beyond Conflict or Cooperation.*** - New York, Cambridge University Press, 2013. xviii + 252 p. Bibliogr. Index.

La vague migratoire en provenance d'Amérique latine qui a touché les États-Unis à partir des années 1980 a profondément transformé la teneur des relations raciales dans le pays. L'installation d'un nombre croissant d'immigrés hispaniques dans des quartiers défavorisés, dont beaucoup d'anciens quartiers majoritairement noirs, a favorisé les contacts entre Noirs et Latinos. Ces évolutions démographiques ont contribué à remettre en cause le paradigme binaire « Noirs/Blancs » traditionnellement utilisé dans l'étude des relations raciales aux États-Unis. Au cours des années 2000, les relations Noirs/Latinos ont suscité un intérêt grandissant des

sociologues et des politistes qui les ont étudiées le plus souvent à l'échelle locale et dans un contexte urbain. De cette littérature foisonnante a émergé une conclusion principale : ces relations Noirs/Latinos sont caractérisées par le conflit, qu'il s'agisse de la vigueur des stéréotypes au sein des populations concernées ou de la concurrence dans le domaine politique pour des postes d'élus ou des emplois publics.

Le présent ouvrage, co-écrit par les politistes Rodney Hero (UC Berkeley) et Robert Preuhs (MSU Denver), se distingue des travaux précédents en ce qu'il se concentre sur l'échelle nationale plutôt que locale ; sur la gouvernance plutôt que sur l'opinion publique ; et sur les élites plutôt que sur la population. Les relations politiques entre Noirs et Latinos à l'échelle nationale sont-elles caractérisées par le conflit, la coopération ou par d'autres formes d'interaction ? Telle est la question principale à laquelle les auteurs se proposent de répondre dans les huit chapitres (introduction et conclusion comprises) qui composent l'ouvrage. La réponse, contrastant singulièrement avec les résultats des études menées à l'échelle locale, nous est fournie dès les premières pages, comme pour justifier de l'intérêt d'une question de recherche n'ayant que peu mobilisé jusqu'à présent : à l'échelle nationale, les relations entre Noirs et Latinos sont marquées par une absence de conflit. Elles sont en revanche caractérisées par ce que les auteurs qualifient d'« indépendance », c'est-à-dire la propension de chaque groupe à se mobiliser pour des causes qui lui sont spécifiques, ce qui, de fait, remet en cause la dichotomie simpliste conflit/coopération traditionnellement utilisée dans l'étude des relations raciales.

Après une revue de la littérature insistant sur la dimension conflictuelle des relations entre les deux groupes à l'échelle locale, R. Hero et R. Preuhs proposent, sur quatre chapitres, une analyse des activités des principales organisations communautaires noires et hispaniques (chapitres 3 et 4) et des comportements des élus noirs et hispaniques de la Chambre des Représentants (chapitres 5 et 6). Le chapitre 3 se concentre sur la façon dont les organisations noires et hispaniques tentent d'exercer leur influence sur les décisions prises par le Congrès et la Cour suprême. Les auteurs s'intéressent ici spécifiquement aux prises de parole de leurs représentants lors d'audience du Congrès sur des questions spécifiques, ainsi qu'aux prises de positions officielles des organisations sur des affaires traitées par la

Cour suprême. Parallèlement à cela, une autre fonction importante des organisations communautaires est d'évaluer le travail fourni par les membres du Congrès dans un certain nombre de domaines qu'elles considèrent importants et de noter les élus en fonction de leurs votes sur les propositions de lois concernées. Ces notes, appelées « *scorecards* », ont pour principal objectif d'informer les électeurs sur le niveau de soutien accordé par les élus aux agendas politiques des organisations. L'objectif du chapitre 4 est donc d'évaluer la nature des relations entre les organisations noires et latinos en fonction des thèmes et des propositions de lois sélectionnés dans les *scorecards* et de leurs notations du comportement des élus.

Ces analyses montrent que ces relations sont caractérisées par une absence de conflit, que ce soit dans les prises de position des organisations devant le Congrès et la Cour suprême, ou dans leurs positionnements sur le vote des élus. Cependant, ces organisations accordent une importance spécifique à très peu de sujets communs, et ont des domaines de prédilection différents (par exemple les propositions de loi sur l'immigration pour les Latinos, ou concernant le VIH pour les Noirs), ce qui traduit un fort degré d'« indépendance » empêchant par là même toute relation conflictuelle. Les chapitres 5 et 6 s'intéressent aux votes des membres noirs et hispaniques du Congrès sur un certain nombre de propositions de lois. Les auteurs s'interrogent plus particulièrement 1) sur la façon dont leurs votes entrent en conflit ou non avec le positionnement des organisations noires et latinos sur ces mêmes questions ; et 2) sur les sources du soutien accordé par les élus noirs et latinos aux causes défendues par les organisations de « l'autre groupe ethnique ». Les auteurs s'appuient ici sur des analyses multivariées complexes donnant à ces deux chapitres une dimension très (trop ?) technique qui pourra rapidement perdre les lecteurs peu familiers des méthodes statistiques. Encore une fois, les résultats mettent en lumière l'absence de conflit entre les deux groupes, le bilan des votes des élus noirs étant en accord avec les prises de position des organisations latinos, et inversement. Ce soutien *interracial* mutuel est basé sur des considérations idéologiques, les élus Noirs et Latinos comptant parmi les plus progressistes du Congrès. Le

soutien *intra*racial (accordé par les élus aux intérêts de leur propre groupe ethnique) est, lui, basé sur la notion d'intérêts de groupe (par opposition à l'idéologie), ce qui confirme la tendance à l'indépendance des deux groupes ethno-raciaux étudiés. Les conclusions tirées dans ces quatre chapitres sont illustrées dans le chapitre 7, qui ajoute à l'ouvrage une dimension qualitative, à défaut d'éléments nouveaux, en examinant les relations entre les organisations et les membres du congrès de chaque groupe ethno-racial lors de votes sur quelques politiques spécifiques.

L'ouvrage est, au final, une contribution importante à un domaine de recherche encore très peu défriché et permet d'initier le débat sur le chaînon manquant des relations inter-minorités : l'échelle nationale. On peut cependant regretter le choix des auteurs d'écarter l'opinion publique de leur réflexion et de considérer les organisations communautaires et les élus comme représentatifs de l'ensemble des communautés. On aurait notamment aimé en savoir plus sur le positionnement des opinions publiques noire et latino vis-à-vis des prises de position de leurs représentants. Poursuivre les recherches à ce niveau d'analyse permettra d'avoir une vision plus globale des relations entre Noirs et Latinos, dont l'importance devrait croître dans les années à venir. Cela permettra également de nuancer l'état des rapports entre les deux communautés, souvent considérés comme une relation amour-haine depuis le mouvement pour les droits civiques.

**Yohann Le Moigne -**

Université Paris VIII, Institut français de géopolitique

**Breitenbauch (Henrik) - *International Relations in France. Writing Between Discipline and State.*** - Abingdon, Routledge, 2013 (Worlding Beyond the West). xiv + 234 p. Figures. Bibliogr. Index.

Cet ouvrage, en forme de bilan de la discipline des relations internationales (RI) en France, écrit par un chercheur au Département de Science politique de l'Université de Copenhague, vient compléter une recherche récente publiée par la *RFSP* sur le même sujet<sup>1</sup>. Toutefois, alors que cette dernière étude repose sur des questionnaires remplis par des internationalistes français commentés par l'un des

1. Jérémie Cornut, Dario Battistella, « Des RI françaises en émergence ? Les internationalistes français dans le sondage TRIP 2011 », *Revue française de science politique*, 63 (2), avril 2013, p. 303-336.

membres de cette « communauté », le point de vue de H. Breitenbauch est à la fois plus décentré et plus subjectif. Le projet est aussi plus ambitieux puisqu'il vise à restituer l'évolution de la discipline française des RI depuis les années 1950, en cherchant à élucider tout à la fois la place de celle-ci dans la science politique française (l'auteur a beaucoup lu Pierre Favre), son positionnement vis-à-vis de la discipline *américaine* et « *transnationale* » des RI, et son rapport à une certaine manière de « faire de la science » qui serait traditionnellement façonnée par les grandes écoles de la République en France.

Le constat de l'auteur, relativement connu aujourd'hui, est celui d'internationalistes français peu présents dans les lieux dominants d'élaboration de la discipline des RI, notamment les grandes revues scientifiques à diffusion internationale en langue anglaise. De manière provocante, l'auteur estime ainsi que, vu la taille de la population française par rapport à celle des pays scandinaves (Danemark, Suède, Norvège), on pourrait s'attendre à ce que les internationalistes français publient trois fois plus que leurs collègues scandinaves dans les grandes revues de RI sélectionnées *via* le *Journal Citation Report* en fonction de leur facteur d'impact, alors que c'est le contraire qui se vérifie (p. 64-66). L'auteur souligne ainsi, après bien d'autres, « l'auto-suffisance » de la discipline française des relations internationales par rapport à la discipline « transnationale-américaine » (p. 64), tendance qui se manifeste par la préférence des internationalistes français pour des publications (livres et articles) majoritairement édités en langue française. Une autre conclusion sans surprise (pour les politistes français) est que la « faiblesse » de la discipline des RI renvoie au développement institutionnel plus fragile qu'ailleurs de la science politique dans le paysage académique français des sciences sociales.

Là où l'argumentation de H. Breitenbauch est *a priori* plus dérangement, c'est dans la thèse centrale qu'il avance. La manière de faire des relations internationales en France serait, en effet, moins liée à une démarche scientifique (désormais dominante à l'échelle internationale) de production de connaissances réfutables avec exposé d'arguments empiriques qu'à une démarche de « culture

générale », souvent allusive, forgée dans ce que l'auteur appelle le « cartésianisme littéraire » (p. 146), dont le modèle emblématique, traditionnellement véhiculé dans les grandes écoles de la République et donc par Sciences Po, est celui de la « dissertation à la française ». La charge critique est lourde, mais manque sa cible. D'abord parce que l'on ne voit pas ce qui, dans cet héritage encombrant du « cartésianisme littéraire », handicaperait spécifiquement la discipline française des RI plus que d'autres sous-disciplines de la science politique française et que d'autres disciplines françaises des sciences sociales en général. Ensuite, le défi de cet ouvrage qui était de saisir la discipline française des RI *en mouvement* n'est pas relevé. Le regard de l'auteur est beaucoup plus souvent porté sur la science politique française des années 1950 que sur la période contemporaine, comme lorsqu'il cite un article de François Goguel de 1956, commentant les positions institutionnelles de Maurice Duverger et de Georges Vedel, pour illustrer la démarche de la dissertation à la française (p. 123). De même, dans un livre sur l'état des relations internationales en France publié en 2013, faire quatre références à Jean-Baptiste Duroselle en bibliographie, quatre autres à Marcel Merle, trois encore à Pierre Renouvin, et aucune à Guillaume Devin, pourtant auteur de travaux de référence dans la discipline depuis vingt ans<sup>1</sup> ? Rien non plus sur des auteurs qui approchent les RI par la sociologie de la décision comme Samy Cohen ou par l'histoire contemporaine comme Pierre Grosser. Alors, bien sûr, Pierre Bourdieu, lui, est abondamment cité et a droit à douze références en bibliographie, au titre de la « *french theory* », et comme dans tout ouvrage étranger se voulant connaisseur de la « pensée française »... Mais l'ouvrage n'est-il pas censé porter sur la discipline des *relations internationales* en France ? Parmi d'autres collègues influents dans la discipline française des RI, si Pierre Hassner est plutôt bien traité, les travaux d'un grand nombre d'entre eux (Bertrand Badie, Didier Bigo, Dario Battistella, Jean-Jacques Roche, Marie-Claude Smouts) nous paraissent très inégalement exploités, avec un biais souvent récurrent pour leurs publications les plus anciennes.

Il va sans dire que le livre ignore plus encore les travaux de nombre de représentants des dernières générations d'internationalistes (David

1. Citons notamment ses deux manuels : *Sociologie des relations internationales* (Paris, La Découverte, 3<sup>e</sup> éd., 2013) et *Les organisations internationales* (Paris, Armand Colin, 2011, avec Marie-Claude Smouts).

Ambrosetti, Frédéric Charillon, Bastien Ironnelle, Josepha Laroche, Thomas Lindemann, Franck Petiteville, Frédéric Ramel, Pascal Vennesson, et d'autres), qu'il ne restitue aucunement la multiplication des thèses d'excellente qualité soutenues ces dernières années en RI en France (fondées sur des recherches empiriques solides, faut-il le préciser), ni ne signale la participation croissante des internationalistes français aux colloques de l'ISA, de l'IPSA et de l'ECPR.

L'ouvrage de H. Breitenbach tombe d'autant plus à contre-temps qu'il sort au moment où les internationalistes français *et plus généralement francophones* rassemblent leurs forces dans toute une série d'ouvrages collectifs imposants (manuels, dictionnaire, traité, etc.)<sup>1</sup>. Peut-on d'ailleurs faire un état de la discipline des RI en France en ignorant les effets de circulation très importants des travaux de RI dans l'ensemble du monde francophone ? Le seul exemple de l'accueil réservé en France aux travaux de canadiens francophones devrait en faire douter<sup>2</sup>. Bref, si la critique de l'état de la discipline française des RI mérite un débat de fond (pourquoi les RI françaises sont-elles encore insuffisamment connectées aux lieux de structuration de la discipline à l'échelle internationale ?), il n'est pas sûr que ce livre, qui projette une image très largement dépassée de l'état des RI en France, réponde de manière convaincante à cette question.

**Franck Petiteville -**  
Sciences Po Grenoble, PACTE

**Michel (Johann) - Sociologie du soi.**  
*Essai d'herméneutique appliquée.* - Rennes,  
Presses Universitaires de Rennes, 2012 (Le sens social).  
214 p. Bibliogr. Index.

**C**omment construire une sociologie herméneutique à partir de l'œuvre de Paul Ricoeur ? C'est la question à l'origine de l'ouvrage de Johann Michel qui repose, d'une part, sur l'élaboration d'un cadre théorique original, et d'autre part, sur sa mise à l'épreuve

empirique. L'enjeu théorique est clairement défini, puisqu'il s'agit de faire fructifier l'œuvre de Ricoeur en rendant opératoire le transfert du paradigme de *l'interprétation des œuvres* vers celui de *l'interprétation de l'action*. Comprendre et expliquer l'action, au-delà de la dichotomie entre « sciences de l'esprit » et « sciences de la nature » établie par W. Dilthey, suppose de l'aborder non seulement dans le contexte socio-historique où elle s'inscrit (herméneutique socio-historique), mais également d'observer comment l'ordre social est susceptible d'être reconfiguré par des interactions quotidiennes (herméneutique microsociologique). L'action humaine n'est donc pas saisie, comme les textes dans l'analyse structurale, comme si elle était autonome des contextes, et ainsi arbitrairement coupée de l'incorporation de dispositions sociales sous la forme d'*habitus*. Mais il s'agit, selon l'expression de l'auteur, d'envisager des « *habitus* ouverts », des dispositions à penser qui, au cours d'une vie, peuvent être reconfigurées par le travail d'interprétation de soi auxquels se livrent les individus. Au-delà de la tentation, improdutive, de donner une cohérence rétrospective à des récits de vie (illusion biographique), la perspective proposée vise donc à saisir comment, en composant avec les situations dont ils héritent, les individus s'efforcent de se produire comme sujets. La notion « d'*habitus* ouvert » rend compte de l'ambition théorique : définir et historiciser des processus de subjectivation.

Tester empiriquement le modèle interprétatif suppose donc à la fois un point d'appui contextuel, et la reconstitution de trajectoires biographiques à travers lesquelles saisir les modes de subjectivation. D'où l'introduction du « choc biographique » que constitue l'événement, afin de suivre comment, au cours de leur vie, des individus agissent, se construisent et se transforment en l'interprétant. Le choix de l'événement historique analysé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de la guerre d'Algérie, événement traumatique par excellence pour la génération qui l'a vécue, mais également « épreuve biographique » pour la seconde génération, tels que les descendants de

1. Citons notamment Thierry Balzacq, Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013 ; Dario Battistella, Franck Petiteville, Pascal Vennesson, Marie-Claude Smouts, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 3<sup>e</sup> éd., 2012 ; Dario Battistella (dir.), *Relations internationales, bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, 2013 ; Mélanie Albaret, Emmanuel Decaux, Nicolas Lemay-Hébert, Delphine Placidi-Frot (dir.), *Les grandes résolutions du Conseil de sécurité*, Paris, Dalloz, 2012 ; Franck Petiteville, Delphine Placidi-Frot (dir.), *Négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

2. Citons à titre d'exemple le manuel incontournable de Charles-Philippe David, *La guerre et la paix*, Paris, Presses de Sciences Po, 3<sup>e</sup> éd., 2013.

travailleurs algériens et les descendants de harkis. En effet, en raison de la charge affective qui lui est associée, cette guerre constitue une « intrigue existentielle » pour des individus qui ne n'ont pas vécue, mais qui doivent l'intégrer à leur histoire personnelle, sociale, familiale. Quelles techniques de soi peuvent-ils mobiliser pour le faire, alors que les significations de ce conflit ne sont ni données d'avance, ni susceptibles de se rejoindre chez les différents acteurs ? En suivant les récits de vie des descendants de travailleurs immigrés algériens en France, et ceux des enfants de harkis, la diversité des processus de subjectivation illustre la pluralité des bricolages identitaires à travers lesquels les individus s'efforcent de se produire.

Le cas des enfants de harkis est sur ce point exemplaire. Car la même expérience de *l'exil contraint* de leurs ascendants, qui se produit à la suite d'un enrôlement dans les forces supplétives aussi souvent forcé que peu assumé, se trouve vécue, par ricochet, par les *tous* les enfants de harki. Mais elle est susceptible de déboucher sur différentes expériences de réappropriation, par ces enfants, de leurs trajectoires biographiques : valorisation de l'image du père associée à un enracinement dans la culture berbère, lui-même hybridé avec un universalisme de facture très européenne pour concilier plusieurs lieux et moments de socialisation ; transformation de la figure du « traître » en image de la « victime » pour assumer le mutisme, puis la violence, du père, et valorisation de l'appartenance à la communauté des musulmans face à l'injonction hexagonale à l'assimilation ; dissolution des marqueurs victimaires et des références culturelles dans la réussite sociale et engagement politique à gauche, pour contribuer à l'ascension sociale des autres enfants de harkis ; héroïsation de l'image du harki portée par la « vénération » de l'institution militaire autorisant de *lever le drapeau tricolore*, pour surmonter les stigmates des origines familiales en France comme en Algérie ! L'immense variété des processus de subjectivation des enfants de harkis invite bien à renoncer à l'adéquation sommaire entre des groupes hypostasiés et des « mémoires collectives ».

C'est là l'un des intérêts d'une analyse des « techniques de soi » mobilisées non par des professionnels de discours consolidés sur la vérité

(médecins, psychiatres, philosophes), mais par des individus « ordinaires ». Pour autant, le statut de l'événement choisi, une guerre surchargée de sens, est probablement à l'origine de cet « effet de loupe » sur les processus de subjectivation. Le modèle interprétatif gagnerait-il à être également testé à propos des réinterprétations des événements plus « ordinaires » ?

Éric Savarese -  
Université de Nice

**Bidart (Claire), Degenne (Alain), Grossetti (Michel)**  
- *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales.* - Paris, PUF, 2011 (Le lien social).  
356 p. Annexes. Bibliogr. Index.

Écrit par trois sociologues, ce livre au format original prendra place avec profit dans la bibliothèque de bien des politistes, adeptes ou non des méthodes quantitatives. Solidement fondé sur une longue enquête empirique réalisée pour l'essentiel auprès d'un groupe social bien particulier – une petite centaine de jeunes adultes de la région de Caen suivis pendant plusieurs années après l'âge du baccalauréat –, il dépasse pourtant très largement ce cadre monographique et même le terrain des études sur la socialisation. Sa présentation à la fois ambitieuse et pédagogique en fait un véritable manuel introductif à l'analyse de réseaux. Il pourra être utilisé comme tel tant par les étudiants dès la licence que par les chercheurs désireux de gagner en rigueur et en précision lorsqu'il s'agit d'étudier, dans le domaine politique aussi, la construction ou les effets du capital social ou des entourages.

Ce n'est certes pas toute l'analyse de réseaux sociaux qui est présentée ici<sup>1</sup>. Mais c'est un de ses versants importants, qui n'avait pas donné lieu à une synthèse efficace jusqu'ici et qui peut intéresser tout particulièrement les politistes qui travaillent peu ou prou à une échelle biographique. Il s'agit ici en effet, d'une part, de poser un vocabulaire pour décrire les réseaux dits « ego-centrés », c'est-à-dire l'entourage de personnes précises, sa structure et son évolution dans le temps ; d'autre part, de mettre en valeur un ensemble de résultats des travaux des auteurs (et

1. Les manuels généralistes sur ce point restent, par ordre croissant d'ampleur et de complexité : Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2<sup>e</sup> éd., 2011 (Repères) ; Alain Degenne, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> éd., 2004 (U) ; et John Scott, Peter J. Carrington (eds), *The SAGE Handbook of Social Network Analysis*, Londres, Sage, 2011.

d'autres) sur les caractéristiques générales de tels réseaux dans les pays développés d'aujourd'hui. Les « réseaux sociaux » sont donc ici l'ensemble des relations interpersonnelles importantes pour les personnes étudiées – qu'elles concernent la famille ou les amis, collègues, voisins, partenaires de loisirs, etc. – et non pas uniquement celles qui mobilisent les dispositifs de communication souvent nommés « réseaux sociaux ».

Au-delà de son terrain précis, l'enquête longitudinale menée par les auteurs a permis d'élaborer des typologies à la fois fines et transposables, qui aident à mieux réfléchir au capital social, aux stratégies relationnelles, et tout particulièrement à la dynamique des relations et des réseaux (objets de la deuxième partie, véritable cœur de l'ouvrage). En particulier, les auteurs mettent l'accent sur la différence entre deux types de relations. Certaines sont totalement inscrites dans un collectif, un « cercle social » : il s'agit notamment des relations nouées autour d'une activité commune, par exemple, dans l'enquête, d'une pratique sportive ou musicale. Un tel « cercle » perdure même lorsque les individus qui le composent finissent par ne plus être les mêmes. Au contraire, les relations du second type sont vécues comme propres aux individus qu'elles lient : elles sont détachées de leur « contexte de rencontre ». Ce « découplage » crée donc une « relation » au sens plein, spécifique et autonome par rapport aux rôles et cercles sociaux initiaux. Les auteurs mettent également en valeur d'autres mécanismes cruciaux de la dynamique des réseaux : ainsi la connexion, qui réinscrit au contraire un lien entre deux personnes dans une structure plus large, à mesure qu'une des personnes présente à l'autre ses autres relations (amis, membres de sa famille, etc.). Le lien initial n'est alors plus une relation isolée : il s'inscrit dans une configuration d'autres liens, dans un « réseau » au sens précis du terme – mais pas nécessairement dans un collectif désigné comme tel (un « cercle social », ou « contexte »), qui survivrait au *turnover* progressif de ses membres. Ces types élémentaires de configurations – « relations » autonomes, « cercles sociaux » relativement indépendants de leurs membres, « réseaux » ou configurations de relations – et les mécanismes faisant passer d'un type à l'autre constituent une véritable boîte à outils. Celle-ci permet ici de décrire finement ce qui se passe lors de l'entrée dans l'âge adulte des jeunes étudiés, mais pourrait tout aussi bien contribuer à une étude de la construction et de la

mobilisation de liens interpersonnels au fil de carrières politiques ou de campagnes réformatrices.

Les visualisations et l'élaboration de typologies et de comptages à la fois simples et ingénieux, qui ont permis aux auteurs d'appliquer ce vocabulaire à leur étude de cas, pourront aussi être appliquées sur d'autres terrains. Ici, le message essentiel est que l'on ne sait pas grand-chose de l'entourage d'un acteur X si l'on se contente d'énumérer les personnes liées à X et de qualifier ces liens, en ignorant tout des relations de ces personnes entre elles. Le capital social n'est pas une addition de liens : ses conséquences dépendent de sa structure, du fait que ces liens sont ou non découplés par rapport à des collectifs et de leur agencement entre eux. « Le réseau ne se limite pas à une simple liste de noms, une collection de relations. Il forme un système, c'est-à-dire que ces liens interagissent les uns avec les autres, ont des actions réciproques, s'organisent d'une manière qui n'est pas neutre et qui réagit sur chacune des relations. » (p. 62-63) Cette conclusion déjà ancienne, pourtant toujours ignorée par beaucoup de ceux qui parlent de réseaux, est ici rappelée de manière à la fois simple et forte.

Sur le terrain étudié, elle permet entre autres de souligner que les inégalités relationnelles viennent bien souvent renforcer, et non atténuer, les inégalités sociales et de niveau d'éducation (chapitres 9 et 11) : les contrastes sont ainsi très marqués entre les nombres de liens, mais aussi les structures des réseaux des jeunes étudiés et peuvent être rapportés à leur origine sociale, leur trajectoire scolaire, mais aussi géographique et matrimoniale (la dimension du genre restant en revanche peu explorée). La comparaison entre ces formes de réseaux et le recueil des discours des jeunes sur leurs propres relations et leur évolution permet de constater que certains subissent ces configurations tandis que d'autres parviennent à agir sur elles de manière plus ou moins stratégique. L'un des grands apports du livre est ici de se pencher sur la rupture des relations aussi bien que sur leur création, ou encore sur la difficulté à « emmener la relation dans un autre univers » (p. 100). En effet, il s'agit encore de thèmes peu étudiés dans une littérature sur le « capital social » qui le considère trop souvent comme unilatéralement positif, ou encore voué à s'accroître ou très facilement transférable. Autre résultat original et qu'il serait intéressant de tester sur des terrains plus politiques : bien des jeunes maintiennent délibérément des contacts avec des personnes

pouvant leur fournir des conseils différents, voire opposés pour leurs choix de vie. Loin d'être crainte en tant que source de dissonance cognitive, cette situation peut être vue comme l'ouverture de marges de décision.

Tout en rappelant clairement les grands résultats, depuis Simmel, des sociologies relationnelles, les auteurs font ainsi œuvre originale en spécifiant le vocabulaire des réseaux personnels et en explorant le domaine encore presque vierge de la dynamique des entourages, sans exclure ni surestimer sa dimension consciente et stratégique. Les politistes n'ont plus qu'à se saisir de ces outils et propositions pour montrer si, et en quoi, les entourages de militants ou de dirigeants politiques, par exemple, ont des dynamiques différentes de celles présentées ici. Si on ne « fait pas des liens » de la même manière quand on devient adulte, comme le montrent les ingénieux schémas des p. 118-119 et 153, qu'en est-il quand on devient militant, qu'on gagne ou qu'on perd le pouvoir ?

Claire Lemerrier -  
CNRS, CSO

Ignazi (Piero) - *Forza senza legittimità. Il vicolo cieco dei partiti.* - Bari, Gius. Laterza & Figli, 2012 (Anticorpi). xvi + 144 p.

Depuis le début de la décennie 2010, l'opinion publique italienne n'a de cesse d'affirmer son absence de confiance – certes guère nouvelle pour l'Italie – envers les partis politiques, outils pourtant indispensables de la démocratie représentative. Dans ce contexte bien particulier, Piero Ignazi, qui les étudie depuis les années 1980, a souhaité présenter à ses compatriotes une synthèse du savoir contemporain sur les partis politiques européens afin de replacer le cas italien dans un plus large contexte historique et géographique. Il revisite ainsi les étapes de leur très difficile légitimation au début de l'ère démocratique, pour passer ensuite à la description de leur âge classique, avec le triomphe, moral et pratique, du « parti de masse » dans les années 1950. Il rappelle ensuite leurs évolutions à partir du milieu des années 1960 (« parti attrape-tout »), pour aboutir enfin aux partis contemporains. Pour P. Ignazi, les partis tirent désormais le gros de leurs ressources économiques du financement public, leur centre (constitué essentiellement des parlementaires et des bureaucrates stipendiés sur

le financement public pour gérer la propagande et l'organisation du parti) domine comme jamais la périphérie des cadres intermédiaires et des militants, et leur rôle de patronage au sein de l'État dessine des *spoils systems* de plus en plus visibles aux yeux des citoyens. On aura reconnu la thèse de la montée en puissance du « parti-cartel », énoncée dès 1994-95 par Richard Katz et Peter Mair. S'inspirant explicitement de ces derniers, P. Ignazi montre dans son troisième chapitre (« *Il "partito Stato-centrico"* », p. 49-93), à force d'exemples et de données chiffrées, à quel point les partis européens convergent vers ce modèle, pour reprendre ses termes, d'« *agences publiques, riches et colonisatrices* ». Il souligne toutefois, et c'est sans doute là la force du livre, que l'adoption de ce modèle n'allait pas de soi. Dès le début des années 1970, en lien avec le changement social de ces années-là, s'affirme, en particulier avec la naissance des partis écologistes, un autre modèle. Ce dernier cherche au contraire à « démocratiser le parti », soit à donner à la base des pouvoirs de décision sur son orientation et à permettre aux militants d'éviter la naissance parmi eux d'une classe spécialisée de professionnels de la politique. En pratique, cette « *Basisdemokratie* », pour reprendre le terme allemand que P. Ignazi utilise, ne permettra pas aux partis qui l'ont adoptée de devenir majoritaires dans leurs systèmes politiques respectifs, contrairement à l'innovation qu'a représentée en son temps le « parti de masse ». De plus, lorsqu'ils voudront accéder au pouvoir d'État, ces nouveaux partis, comme les Verts allemands, céderont comme leurs concurrents plus anciens aux délices (nécessaires ?) de la « loi d'airain de l'oligarchie » (Roberto Michels), puisque c'est dans le fond de cela qu'il s'agit.

Cependant, malgré son échec à changer complètement la manière de faire de la politique, cette tendance à la démocratisation de la vie interne des partis semble désormais être devenue un outil utilisé par les partis traditionnels eux-mêmes pour retrouver de la légitimité auprès de leurs électeurs et de leurs militants. P. Ignazi montre comment la littérature savante contemporaine hésite à ce propos entre une vision instrumentale et une vision enchantée de ces nouvelles procédures plus démocratiques de choix des dirigeants des anciens partis. Ruse finale des *leaders* pour s'autonomiser de l'appareil du parti et des militants, ou réelle possibilité offerte à la base de peser sur les choix politiques ? Quoi qu'il en soit, P. Ignazi souligne à quel point les partis italiens des années

1990-2000 n'ont pour leur part fait aucun effort de démocratisation et d'ouverture. En dehors du « Parti démocrate » (PD), qui a organisé des primaires, nationales et locales, pour désigner ses candidats, tous les autres partis ont continué à centraliser les pouvoirs autour d'un chef. Avec la loi électorale de 2005, ce dernier a en plus gagné la possibilité de choisir, *de facto* sinon *de jure*, les futurs parlementaires du parti. Si l'auteur constate par comparaison cette clôture sur eux-mêmes des partis italiens et y voit l'explication de la particulière défiance des Italiens à leur égard – d'où le titre de l'ouvrage, « force sans légitimité » –, il ne cherche pourtant pas vraiment à expliquer cette différence. On pourrait pourtant faire l'hypothèse qu'il s'agit là d'une conséquence de la première crise des partis italiens lors des années 1990-94. La rénovation de la vie partisane est censée avoir déjà eu lieu dans ces années-là par disparition des anciens partis de la « partitocratie » (DC, PSI, PRI, PSDI, PLI, PCI), eux-mêmes déjà alors vus comme particulièrement oligarchiques dans leur fonctionnement. Cette (impression de ?)

rénovation a laissé ouverte la voie à de nouveaux partis, qui se sont montrés en fait bien peu regardants sur le caractère démocratique de leurs structures internes au nom même de la nouveauté qu'ils prétendaient incarner – le cas du parti-entreprise de Silvio Berlusconi, Forza Italia, étant en ce sens paradigmatique, comme le rappelle d'ailleurs P. Ignazi. On ne manquera pas non plus de faire le lien entre ce que l'auteur explique à juste raison de la clôture des partis italiens sur eux-mêmes dans les deux dernières décennies avec la percée aux élections politiques de février 2013 du « Mouvement 5 Étoiles » (M5S) de Beppe Grillo. Il prétend en effet incarner ce qu'on pourrait appeler une « *Internet Based-Basisdemokratie* » contre tous les partis. Au total, ce court ouvrage, destiné pourtant avant tout au public italien, constitue une introduction utile à l'état de la réflexion contemporaine sur l'avenir des partis dans les régimes représentatifs actuels.

**Christophe Bouillaud -**  
Sciences Po Grenoble